

Projet Social 2023-2026



La fabrique des possibles !



Centre Social ESCALE
4 place Bassum 72130 Fresnay sur Sarthe
02-43-34-82-47 / accueil.csescale@gmail.com
www.association-escale.com

Sommaire

Introduction.....	3
I les éléments contextuels de l'animation de vie sociale sur le territoire de la CCHSAM.....	5
A Le portage de l'AVS sur le territoire	5
• La mise en œuvre de l'AVS.....	5
• L'enjeu de l'AVS	5
B L'expérimentation territoriale à l'origine de la méthodologie de projet.....	6
• La croisée des enjeux institutionnels et la coopération des 3 centres sociaux sur le territoire	6
La démarche méthodologique : pour le renouvellement du projet social	7
Les modalités de recueils de données sont fondées sur les principes suivants :	7
Les parties prenantes :	7
La déclinaison des séances :	9
C L'émergence du projet collaboratif commun aux trois centre sociaux :	10
La démarche du projet collaboratif	10
Les résultats recueillis :	11
Constitution d'un socle référant aux 3 centres sociaux	12
II Le diagnostic social « partagé »	13
A Le diagnostic interne du centre social	13
Sa structuration.....	16
Son organisation	16
La prépondérance des partenariats	19
B Le diagnostic externe	19
Le diagnostic jeunesse territorial en préfiguration du projet jeune	19
Le diagnostic du bassin de vie du centre social Escale :	21
C Les enjeux partagés.....	23
III- le bilan du projet social arrivé à terme par le prisme de l'AVS.....	23
A Comment l'AVS est portée et mise en œuvre par les professionnels, les membres du CA, les bénévoles d'activités ?	27
B Comment les activités et les services du centre social apportent une plus-value à l'animation de vie sociale ?.....	29
IV Projet et perspectives	32
A Les intentions stratégiques de l'animation de vie sociale	32
L'interaction de l'animation collective famille	32
L'interaction du projet jeunesse.....	33
Les axes du projets social 2023-2026.....	34
B L'économie sociale et solidaire au service du projet social.....	40

Les moyens	40
Conclusion	42
Sommaire annexes.....	43

Introduction

L'action du centre social ESCALE se fonde sur une démarche globale de proximité, à travers l'implication et la mobilisation des habitants du bassin de vie du territoire de la Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Ainsi, le centre social se positionne comme « facilitateur » de la vie des habitants, en contribuant à l'animation et à la dynamique du territoire, favorisant leur épanouissement, à l'intérêt collectif à travers de nombreux projets ainsi qu'un l'intérêt général en s'impliquant pleinement dans la vie locale.

Dans un contexte social particulièrement mouvant, le centre social permet la construction de réponses pertinentes aux besoins sociaux existants ou émergents sur le territoire grâce à une capacité d'innovation sociale.

En ce sens, nous pouvons affirmer que l'action du centre social est « d'utilité sociale », en s'appuyant à la fois sur les fondamentaux de l'éducation populaire, du développement social local et en inscrivant son action en référence à des valeurs et des principes ;

- Respect de la dignité humaine
- La laïcité, la neutralité et la mixité
- La solidarité
- La participation et le partenariat.

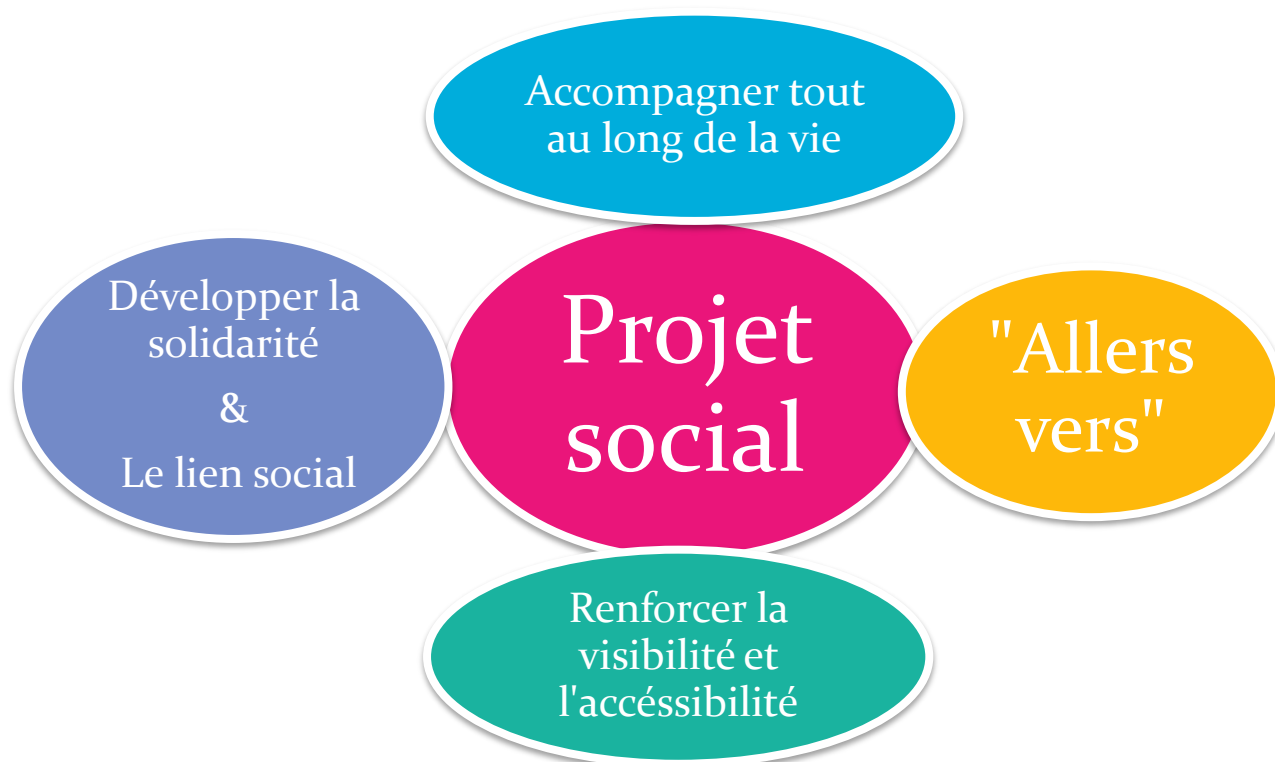
Depuis 2018/2020, le centre social en collaboration avec les deux autres centres sociaux du territoire a choisi de participer à l'étude sur l'utilité sociale menée par la fédération des centres sociaux de la Sarthe et d'en définir des critères et indicateurs.

A l'issue de cette étude, qui a mobilisé différentes parties prenantes dont les habitants, nous avons pu vérifier la corrélation entre utilité sociale et animation de vie sociale.

Dans le cadre du renouvellement du projet social 2023-2026, le centre social s'est appuyé sur une double démarche expérimentale en :

- Construisant un projet politique commun avec les trois centres sociaux du territoire
- Participant à l'expérimentation CAF / Fédération des centres sociaux de la Sarthe afin de recentrer le projet social autour de deux axes fondamentaux ;
 - Comment est portée et mis en œuvre l'AVS par le centre social?
 - Comment les activités et les services du centre social apportent une plus-value à l'AVS du territoire ?

Le déploiement de l'animation de vie sociale locale a révélé la capacité de tous à pouvoir agir et interagir sur un territoire, en devenant donc acteur de son lieu de vie. La perception et la retranscription de cette vision partagée d'animation de vie sociale constitue l'élément central du projet social, avec quatre axes fondamentaux qui définissent les intentions stratégiques pour 2023 2026.



***« Aller vers » ; c'est aller à la rencontre des habitants dans l'espace public.**

I les éléments contextuels de l'animation de vie sociale sur le territoire de la CCHSAM

A Le portage de l'AVS sur le territoire

- La mise en œuvre de l'AVS

L'AVS est portée conjointement par trois centres sociaux associatifs sur le territoire de la CCHSAM, qui sont presque... dans la même temporalité du renouvellement de leur projet social :

- Le centre social de la Haute Sarthe situé à Oisseau le Petit
- Le centre social Escale situé à Fresnay sur Sarthe
- Le centre social Georges Rouault situé à Beaumont sur Sarthe

Depuis 2017, année de la nouvelle Communautés de Communes (CDC) suite à des fusions, les trois centres sociaux travaillent ensemble pour articuler l'animation de la vie sociale sur leurs bassins de vie respectifs, sur la base du périmètre des anciennes CDC.

Chaque centre social anime son bassin de vie, coopère et co-construit des actions communes au service de l'AVS du territoire pour les habitants.

Cette capacité à travailler ensemble sur un même territoire a constitué un élément déterminant dans l'expérimentation des différentes démarches ; celle de l'utilité sociale, de la constitution d'un projet politique commun et de notre implication dans le processus avec la Caf, concernant le renouvellement du projet social.

- L'enjeu de l'AVS

Tout au long de la démarche du renouvellement du projet social, quel que soit les étapes, l'enjeu a été de faciliter la compréhension et l'acculturation de « l'animation de vie sociale » sur le principe de l'éducation populaire visant à faire évoluer les individus et la société en dehors des cadres d'apprentissage traditionnels.

Elle permet aux individus de se forger leur propre opinion sur la société et d'agir de manière individuelle et collective sur le monde qui les entoure. ***Favoriser et développer la capacité de pouvoir agir et d'agir pour un mieux vivre ensemble sur son territoire.***

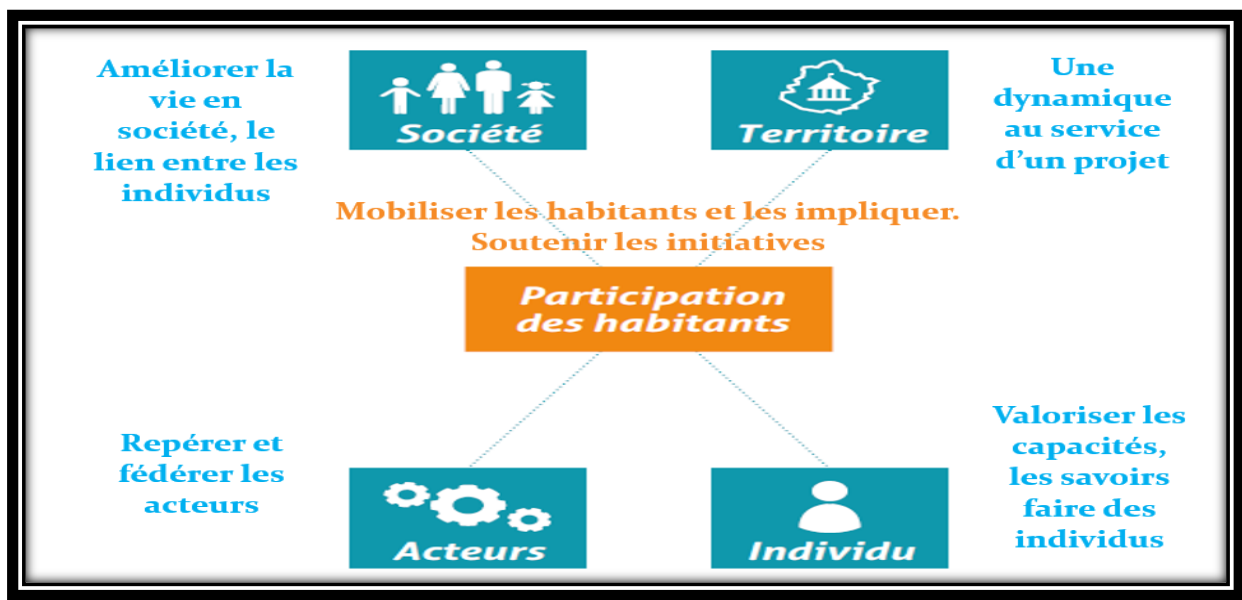
L'ensemble des parties prenantes ; les habitants, les bénévoles, les adhérents, les associations, les professionnels, les institutions..., leur dynamisme, leur implication permettent de faire société sur leur territoire afin de :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités interfamiliales
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social
- Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire

Dans l'appropriation du processus AVS, chaque individu « habitant, famille » à la possibilité de s'impliquer, avec les ressources dont il/ elle dispose et celles qui lui sont données, pour agir et d'inter agir sur son territoire. Cela passe par une démarche personnelle et / ou collective au travers d'initiatives, soutenues par les centres sociaux dans le cadre de l'animation locale, en lien avec les politiques publiques.

L'objectif final est de bâtir des ponts entre les préoccupations d'aujourd'hui et les enjeux fondamentaux de demain pour accompagner les évolutions sociales et économiques à venir.

Le schéma départemental de l'AVS comme cadre de référence



B L'expérimentation territoriale à l'origine de la méthodologie de projet

- La croisée des enjeux institutionnels et la coopération des 3 centres sociaux sur le territoire

Le contexte de la présence des trois centres sociaux sur le territoire de la CDC sur la même période de renouvellement de leur projet social pour deux d'entre eux (CS Georges Rouault et le Cs Escale), notre capacité à travailler et coopérer ensemble, a constitué un élément déterminant dans notre approche méthodologique.

Nous nous sommes articulés pour penser à l'échelle du territoire les réponses à apporter aux habitants.

La CDC sur cette même temporalité était en pleine démarche de projet de territoire, avec la volonté politique de formaliser ses orientations, ses objectifs, ses actions et celle de la concertation, de la co-construction avec les partenaires, dont les centres sociaux. Régulièrement les trois centres sociaux sont invités à participer aux commissions sociales de la CDC pour informer de l'avancée de la mise en œuvre des projets sociaux, des difficultés rencontrées, des besoins des habitants qui émergent, etc. » et partager leurs expertises au titre de l'animation de vie sociale.

Fort de cette capacité qu'ont les trois centres sociaux à apporter un regard croisé, nous avons collectivement décidé de créer des temps communs de concertations citoyennes à l'échelle du

territoire, avec un intervenant extérieur, pour renforcer et mobiliser largement les habitants plus isolés avec la période de COVID.

Ainsi est né la perspective de réaliser un projet politique commun des trois centres sociaux à travers la représentation et l'implication des habitants du territoire de la CDC, et ce, afin d'offrir une base commune à l'élaboration des projets sociaux de chaque centre et créer un pont naturel avec le projet de territoire de la CCHSAM.

La démarche proposée par l'intervenant « *Smart in Co* » s'est traduite par deux temps de travail collaboratif ;

- Permettant l'écriture du projet politique de territoire des centres sociaux, sur 2 jours d'accompagnement en présentiel
- Regroupant les administrateurs, salariés et usagers des 3 centres sociaux, à l'issue duquel les centres sociaux respectifs repartaient individuellement affiner la perception de l'animation de vie sociale des habitants sur le bassin d'influence.

Le déroulement des séances dans un contexte compliqué lié au COVID, a non seulement permis de mobiliser les habitants mais de créer un climat convivial sur les deux temps proposés.

Sur cette même période, la CAF et la fédération des centres sociaux de la Sarthe sont venus nous solliciter pour participer à l'expérimentation concernant le renouvellement du projet social en mettant en avant l'animation de vie sociale au cœur du projet social.

La démarche méthodologique : pour le renouvellement du projet social

La démarche méthodologique initiée est le fruit de concertations avec les différentes parties prenantes ; les 3 centres sociaux pour le projet politique commun, et l'équipe de professionnels, d'administrateurs et de bénévoles du centre social, pour la partie relative au bassin de vie.

Les modalités de recueils de données sont fondées sur les principes suivants :

- La participation
- La mobilisation,
- Favoriser la participation de tous
- Créer la capacité à chacun de pouvoir agir et s'exprimer dans le respect de chacun
- Créer une vision du projet concrète et dans laquelle chacun comprend les enjeux et participe aux décisions, basé sur l'intelligence collective et les techniques d'agilité.

Les parties prenantes :

- Des habitants (familles, enfants...)
- Des bénévoles
- Des élus de la commission sociale de la CCHSAM
- Partenaires institutionnels
- D'associations

La chronologie :

La démarche méthodologique a débuté en novembre 2021 et s'est finalisée en septembre avec la validation auprès des instances ; le conseil d'administration et la CDC, constituant deux phases :

- Le projet politique commun aux 3 centres sociaux
- La démarche inhérente au renouvellement du projet social du centre

CONSULTATION citoyenne : ENSEMBLE, IMAGINONS DEMAIN !

Partagez vos idées pour améliorer votre quotidien

Les 3 Centres Sociaux de la Haute Sarthe Alpes Mancelles œuvrent au quotidien, pour améliorer la vie des habitant-e-s du territoire.

Pour pouvoir imaginer de nouveaux projets, adaptés à vos besoins et envies, les Centres Sociaux ont besoin de vous !

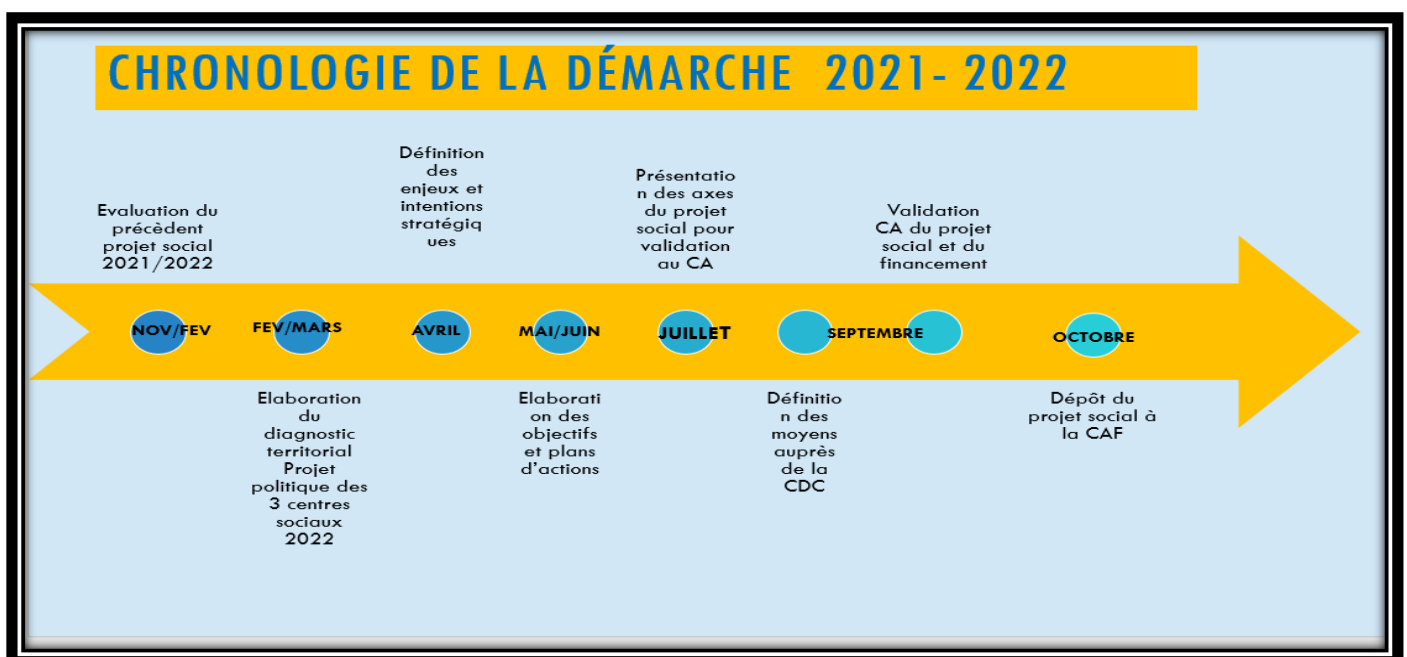
Envie de participer ? Venez partager vos idées dans une ambiance conviviale.

26 FÉVRIER et 25 MARS
de 9h00 à 16h00

À Fresnay sur Sarthe : Salle Gilbert Chauveau - 2 rue Abbé Lelièvre

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DU CENTRE SOCIAL LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS :

<p>Beaumont sur Sarthe CENTRE SOCIAL GEORGES ROUJAL accueil.csgr@gmail.com 02.43.97.50.70</p>	<p>Fresnay sur Sarthe CENTRE SOCIAL ESCALE accueil.csescale@gmail.com 02.43.34.82.47</p>	<p>Oisseau le Petit CENTRE SOCIAL DE LA HAUTE SARTHE secretariat@cshs.fr 02.33.82.19.20</p>
--	---	--

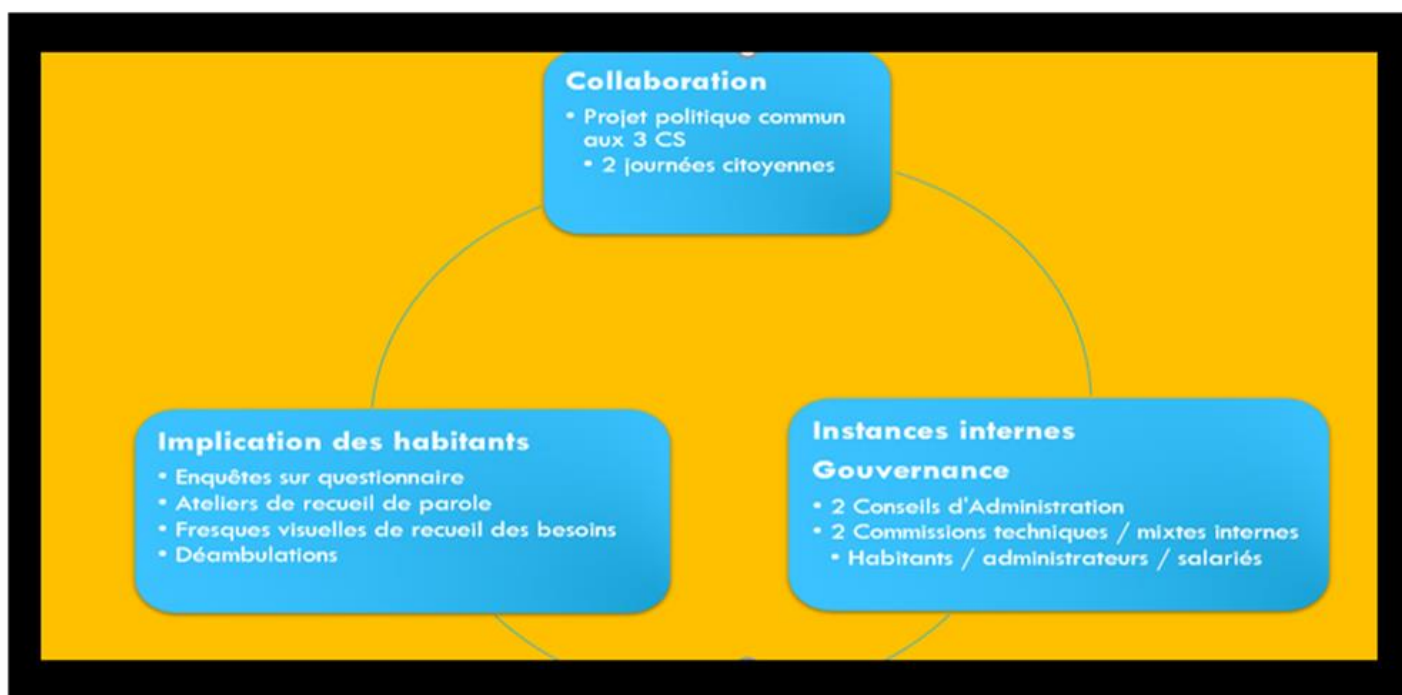
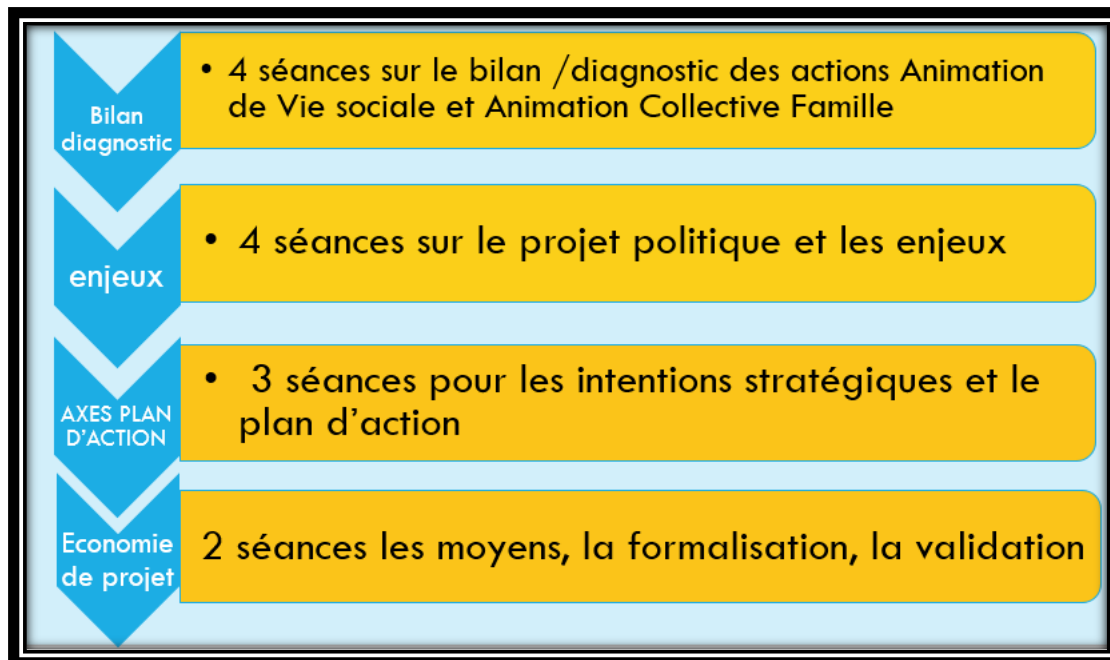


CA = Conseil d'Administration

La déclinaison des séances :

12 séances ont été nécessaires à la formalisation du projet pour :

- L'élaboration du bilan du précédent projet social et la réalisation du diagnostic partagé
- La définition des enjeux du projet politique commun aux 3 centres sociaux et ceux spécifiques au projet social 2023 2026
- La réalisation des intentions stratégiques et plan d'actions
- La formalisation du plan d'actions en lien avec l'économie de projet



C L'émergence du projet collaboratif commun aux trois centres sociaux :

La mise en perspective de Co- construire un projet politique commun aux 3 centres sociaux est venue alimenter et renforcer la dynamique territoriale de l'animation de vie sociale sur le territoire. Au-delà de la synergie portée et partagée par les 3 centres sociaux, l'objectif à atteindre était de bâtir un socle commun, référant de la représentation de l'AVS.



Journées mobilisation des habitants

L'enjeu portant sur:

- L'acculturation de l'animation de vie sociale du territoire
- La création d'interactions basées sur la mobilisation et la participation auprès de différentes parties prenantes

La démarche du projet collaboratif

L'accompagnement a consisté à répondre à **5 grandes questions** :

1. En tant que centres sociaux sur le territoire de la HSAM, qu'est-ce qui nous rassemble ?
Quelle est notre identité commune ?
2. Quelle est notre intention « politique » commune sur ce territoire ? Quel est l'intention de notre projet ?
3. Quelles orientations pourrait prendre notre projet ?
4. Quels objectifs doivent se décliner de ces orientations ?
5. Quelles actions seront développées pour atteindre ces objectifs et répondre aux spécificités de chaque centre social ?

Cadre de référence de l'intervention sur les deux temps communs de rencontres :

Il s'est tenu les **26 février et 25 mars 2022**, arrivant à mobiliser **120 personnes** sur les deux séances :

Il s'est composé de **8 étapes** qui ont répondu toutes à des objectifs précis :

- 1- Accueillir et expliquer ce qui nous réunit.
- 2- Créer du lien entre les participants qui ne se connaissent certainement pas tous.
- 3- Nous assurer d'un cadre bienveillant dans lequel chacun pourra échanger en toute Sécurité et constructiviste.
- 4- Connaître, reconnaître ce qui fait commun, ce qui rassemble, ce qui fait sens pour Tous...
- 5- Définir l'intention commune du projet « politique », que visons-nous collectivement, Notre futur commun.
- 6- Définir les chemins (orientations) que doit prendre cette intention commune, sur quoi Peut-elle s'appuyer, les freins auxquels elle sera confrontée.
- 7- Développer un maximum d'idées d'objectifs à atteindre pour répondre aux Orientations de projet.
- 8- Identifier les idées les plus pertinentes aux yeux du collectif et forger un consensus Solide.
- 9- Conclure, annoncer la suite des travaux et célébrer le travail réalisé

Les résultats recueillis :

Le projet collaboratif commun met en valeur le rôle des centres sociaux comme :

- ***Acteurs essentiels** du territoire pour ; leurs missions et leurs savoirs faire, vis-à-vis des besoins des habitants et la capacité à innover*
- ***Des lieux de coopération** ouverts sur le territoire ; par la collaboration avec les acteurs différents et la capacité à communiquer.*
- ***Acteurs économiques** ; avec la capacité à mutualiser, former et faire évoluer les modèles économiques.*

Les orientations du projet	<p style="text-align: center;">A</p> <p>Être des acteurs essentiels (connus et reconnus pour leurs missions, rôles et savoir-faire) du territoire.</p>	<p style="text-align: center;">B</p> <p>Être des lieux de coopération ouverts sur le territoire</p>	<p style="text-align: center;">C</p> <p>Être des acteurs économiques du territoire</p>
Les objectifs du projet	<p style="text-align: center;">1</p> <p>Devenir un lieu central de recherche de solutions aux besoins des habitants</p>	<p style="text-align: center;">1</p> <p>Innover dans nos méthodes collaboratives pour faire évoluer nos approches</p>	<p style="text-align: center;">1</p> <p>Mutualiser les moyens du territoire</p>
	<p style="text-align: center;">2</p> <p>Rayonner de manière innovante sur le territoire</p>	<p style="text-align: center;">2</p> <p>Permettre des collaborations avec les habitants et les partenaires de la communauté de communes</p>	<p style="text-align: center;">2</p> <p>Développer une politique de formation, d'insertion et d'emploi</p>
	<p style="text-align: center;">3</p> <p>Mettre les acteurs de la communauté de communes en synergie</p>	<p style="text-align: center;">3</p> <p>Communiquer sur nos lieux de coopération</p>	<p style="text-align: center;">3</p> <p>Faire évoluer notre modèle économique et nos modes de gouvernance</p>

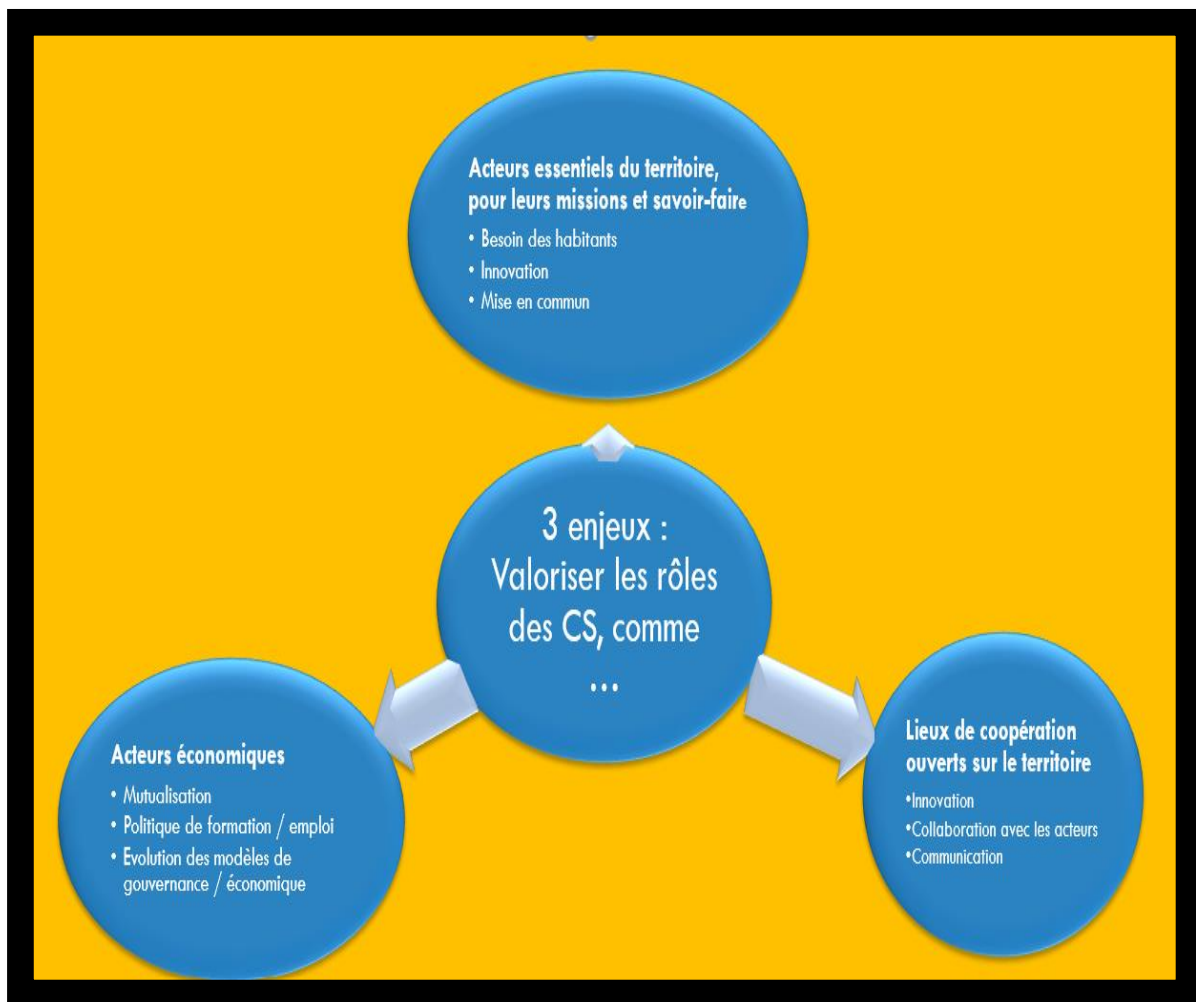
Constitution d'un socle référant aux 3 centres sociaux

Cette expérience a renforcé une vision globale de l'action des trois centres sociaux du territoire, devenant des acteurs essentiels de proximité, avec la capacité de pouvoir agir sur la qualité de vie des habitants.

A partir de cette étape, de lecture commune « projet collaboratif », il a été important que chaque centre social retourne auprès de son bassin d'influence pour affiner la perception auprès des habitants, afin de définir in fine ses intentions propres à l'identité de son bassin de vie.

La méthodologie déployée du centre social ESCALE s'est inscrite dans les modalités de cadrages cités précédemment : « participation et mobilisation ».

Préalablement, il est important d'apporter des éléments de compréhension sur l'inclusion du centre social Escalé dans son environnement.



II Le diagnostic social « partagé »

Le diagnostic social « partagé » est issu du croisement :

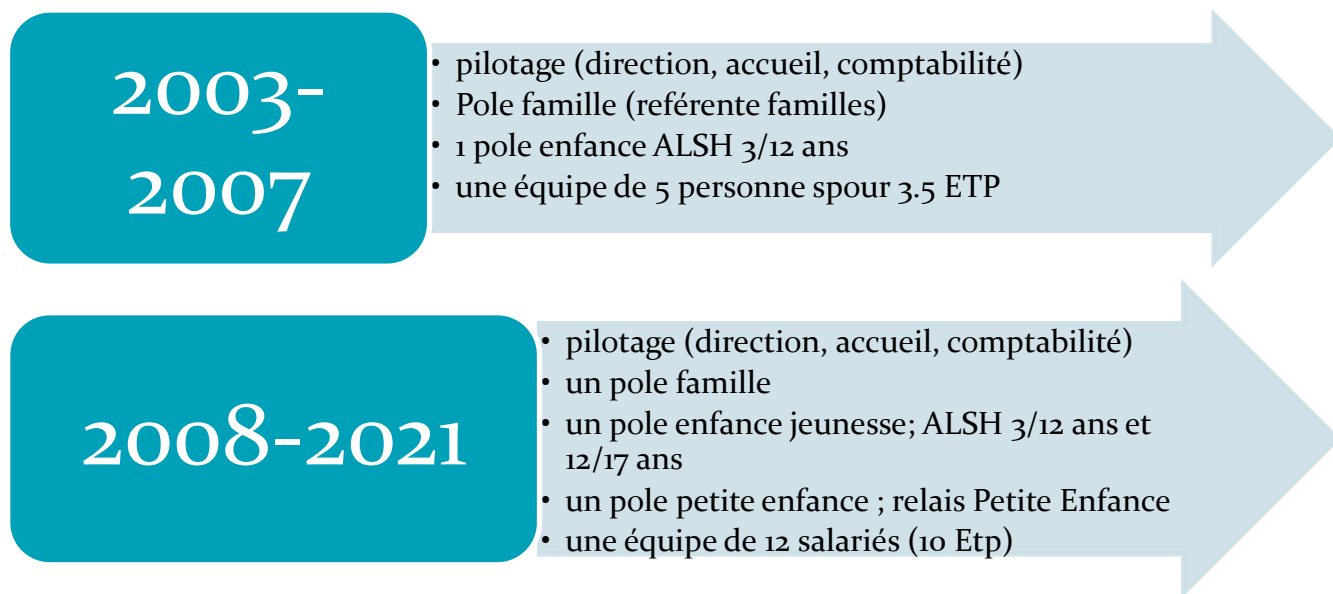
- Du diagnostic interne du centre social dont l'objectif consiste à évaluer les ressources et les compétences du centre social
- Du diagnostic externe dont l'objectif est d'identifier, d'analyser l'environnement économique et social afin d'identifier les enjeux de demain (menaces/opportunités).
- De la coopération des différentes parties prenantes à Co-construire un bilan collectif

A Le diagnostic interne du centre social

Le centre social Ecale a été créé en 2003 sous l'impulsion d'habitants constitués en association pour « Créer, mettre en œuvre, développer et promouvoir des activités à caractère socio-éducatives, de loisirs, culturelles, sanitaires, familiales, sociales pour l'ensemble de la population du territoire couvert par la Communauté de Communes des Alpes Mancelles ».

Le développement du centre social s'est construit peu à peu au grés des besoins des habitants en adéquation avec la politique portée par la CDC et celles des politiques publiques, notamment celle de

la Caf, avec la branche famille, et la fusion des territoires. On observe deux phases dans l'évolution du développement du centre social Escale:



Située au Nord du département de la Sarthe, la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles (CCHSAM) est un large territoire de 38 communes. Celui-ci s'étend sur 20 km du nord au sud, représentant près de 500km² et concentre une population de 23378 habitants (Projet de territoire CCHSAM 2021).

La CCHSAM a été créée par arrêté préfectoral le 1er janvier 2017, par la fusion des communautés de communes des Alpes Mancelles, du Pays Belmontais, et des Portes du Maine Normand.

Il s'agit d'un territoire rural, situé entre l'agglomération d'Alençon au Nord et l'agglomération du Mans au Sud-Est, multi polarisé aux aires urbaines segmentées par cette prise en tenaille Nord/Sud. Le territoire est reconnu Zone de Revitalisation Rurale depuis 2017.

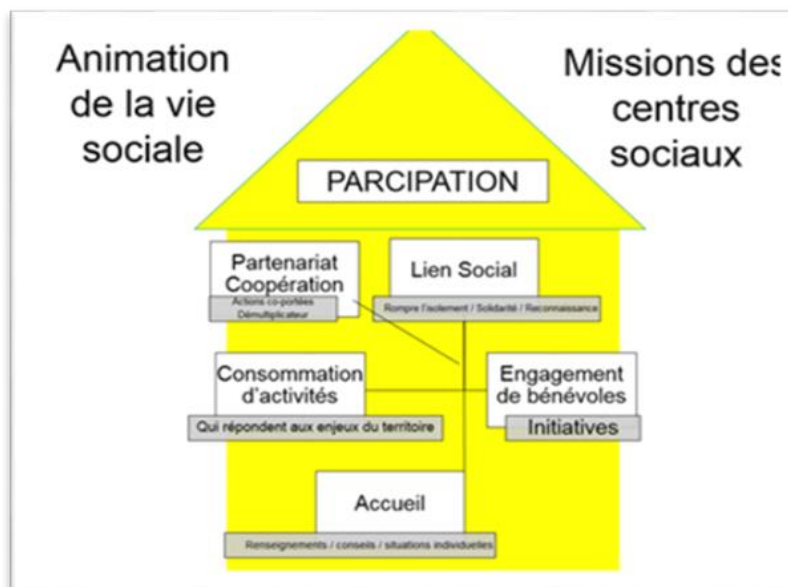
Le Centre Social ESCALE participe à la couverture AVS de ce territoire intercommunal, avec la coopération et collaboration de deux autres centres sociaux pour couvrir le territoire.

Ainsi, le secteur d'attraction géographique du CS Escale est plus spécifiquement situé de la CCHSAM, anciennement le "les Alpes Mancelles". Plus précisément, le CS Escale est implanté sur la commune de Fresnay/Sarthe. La commune est un des deux pôles urbains les plus développés de la communauté de communes avec 2380 habitants (INSEE 2019).

C'est un territoire a forte dominance rurale sous les influences des agglomérations urbaines du Mans et d'Alençon, avec Fresnay sur Sarthe comme pôle secondaire.



Le centre social Escale est porté par une entité associative, loi 1901, dont le mode de gouvernance concourt aux valeurs de la vie sociale, induisant l'implication et la participation des habitants .



Etablissement :

- Centre social Escale
- 4 place Bassum 72130 Fresnay/Sarthe
- 02-43-34-82-47
- accueil.csescale@gmail.com

Sa structuration

- Association du Centre Social « Escale »
- Association loi 1901, inscrite au JO le 23/01/2003
- Agréée centre social par la CAF de la Sarthe. Depuis le 1er janvier 2003
- Agréée Jeunesse et Sport depuis le 08/02/1988 sous le 072ORG0158
- Structure adhérente au syndicat employeur Elisfa (ex SNAECSO) depuis 2003 et donc affiliée à la convention collective nationale ALISFA du 4 juin 1983.
- Adhérente au réseau des Centres Sociaux de Sarthe depuis 2017 et de fait à la FCSF

Les locaux de la structure :

Le centre social dispose de 4 sites en location auprès des communes de Fresnay sur Sarthe, Saint de Mimbré et de la CCHSAM pour l'ensemble des secteurs d'activités concourant à l'animation de vie sociale :

- Les ALSH 3 / 12 ANS
- L'Espace jeune
- RPE
- Pôle administratif et d'accueil d'activités

Son organisation :

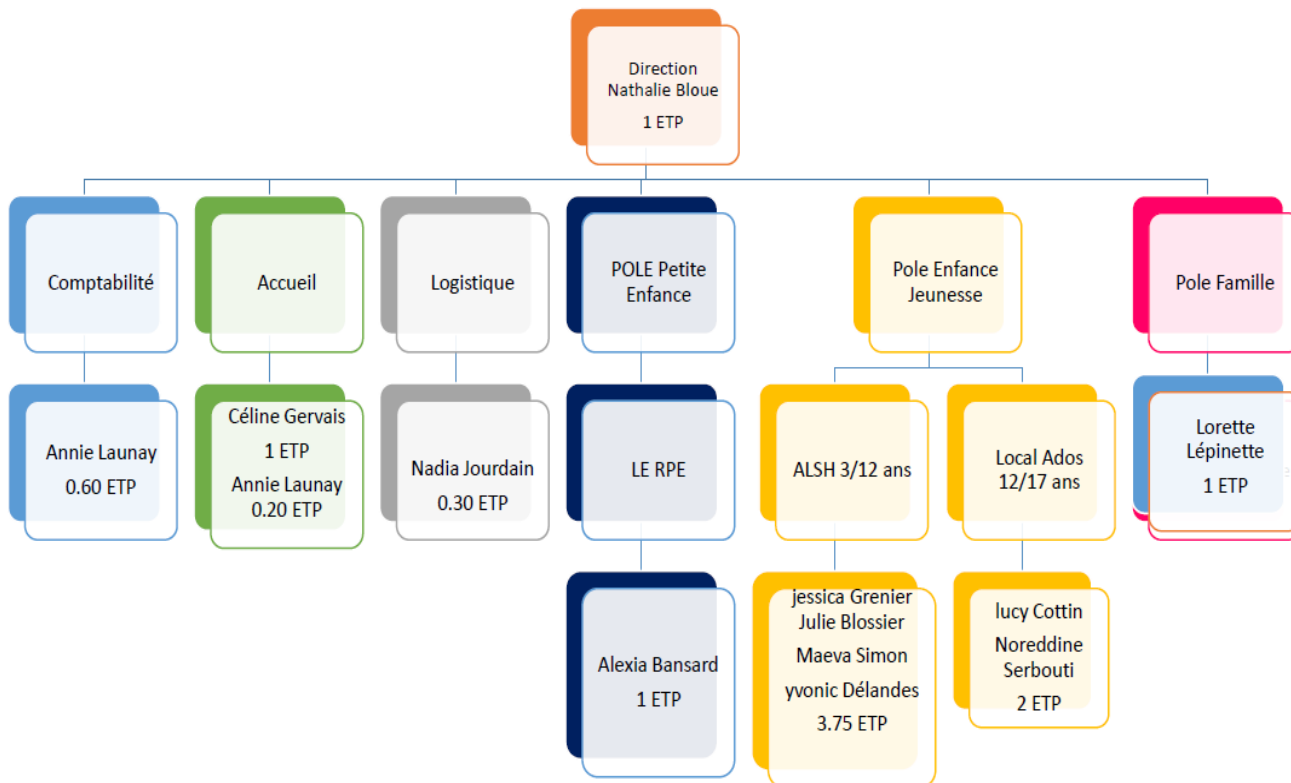
La gouvernance associative s'illustre à la fois par :

- Le Conseil d'administration du centre social qui oriente, valide et veille à la mise en œuvre du projet social en déléguant le pilotage à la directrice du centre social.
- La commission habitant qui offre un espace de démocratie participative dans l'élaboration de projets et d'actions pour la mise en œuvre de l'animation de vie sociale.



Membre de droit : Conseillère départementale et le président de la CDC		
Composition du CA	Collège de la CDC	6 représentants CCHSAM, dont le vice-président chargé de la commission sociale
	Collège des usagers	Constitué de 6 représentants
	Collège des associations	Constitué de 6 représentants
	Membres consultatifs	Direction Représentant de la CAF Administrateur de la CAF
Bureau	Composé de 7 membres du CA	
Commissions	Non décisionnaires	Employeur / RH Habitant (AVS) Communication
Cotisation	Obligatoire, annuelle	6€ par famille 3 € individuelle

L'Equipe de 12 salariés : organigramme



La Vie associative :

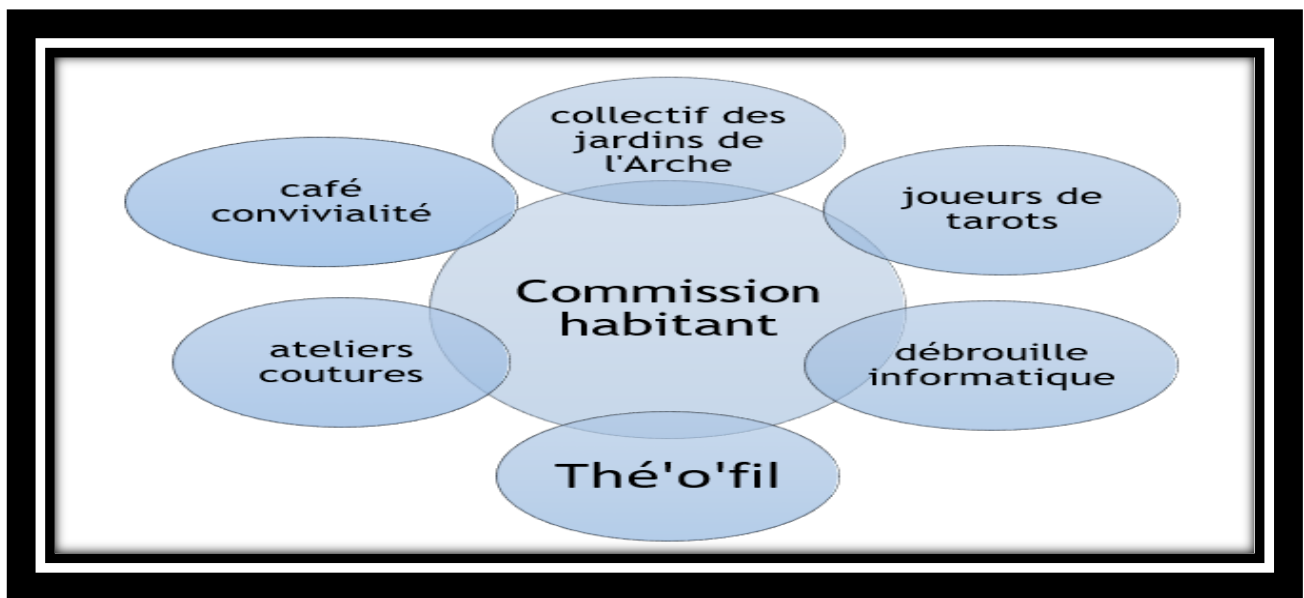
Adhérents 2021 : 419 familles, 1161 individus ont participé à des actions proposées par le centre social.

Bénévoles : 47 bénévoles réguliers :

23 administrateurs au CA

44 bénévoles dans les activités ou animations, représentant 881 heures

La vitalité d'une commission habitant au cœur de l'animation de vie sociale



La commission habitant puise sa structuration endogène au fil des projets, se réunit toutes les 6 semaines, réunissant entre 6 à 25 personnes par temps d'échanges.

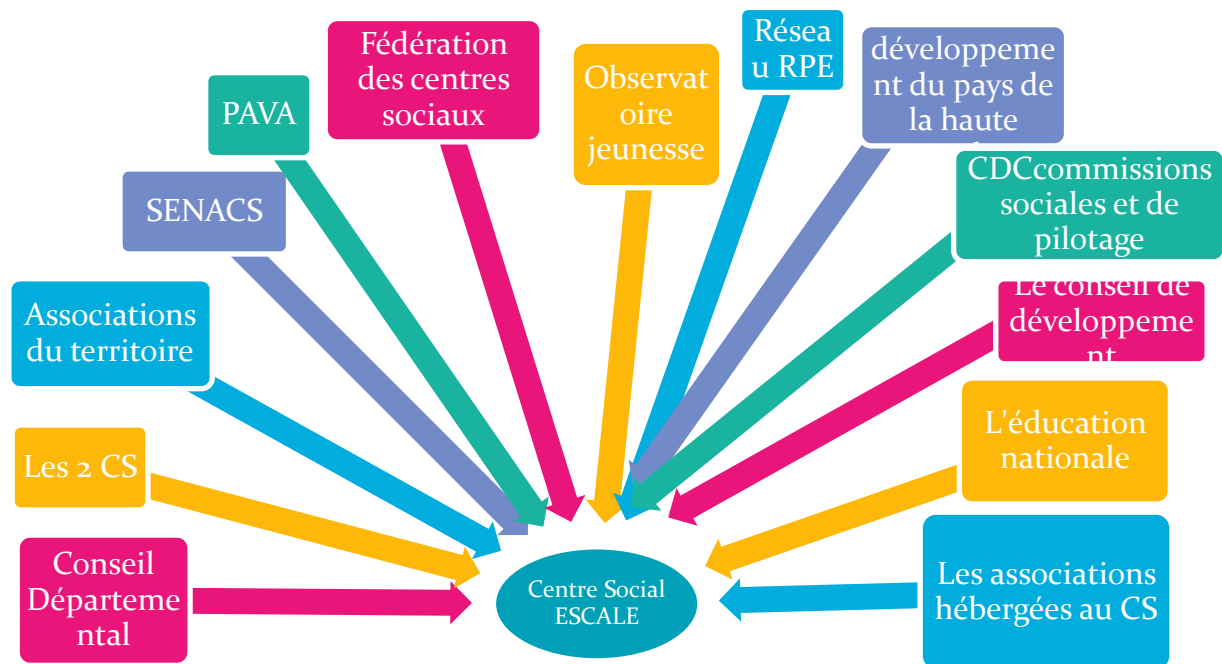
Chacun trouve sa place et devient acteur, avec la capacité de pouvoir agir au service des habitants et de leur quotidien, en étant force de proposition.



Commission habitant qui organise le festival d'Escale, des ateliers de convivialité, des sorties....

La prépondérance des partenariats

Un centre social basé sur la coopération, la mutualisation, le partenariat associatif et institutionnel



*Senacs (système d'échanges National des centres sociaux), *PAVA (point d'appui à la vie associative), *RPE (relais petite enfance).

Connaitre le centre social évoluant dans sa zone d'influence à travers son identité et fonctionnement relève d'une première étape. Celle-ci a été complétée par l'apport d'un diagnostic externe réalisé auprès des différentes parties prenantes du territoire, à différentes périodes en lien avec la méthodologie du renouvellement du projet social.

B Le diagnostic externe

Le diagnostic externe a permis d'identifier et d'évaluer ; les besoins, les problématiques, les ressources pour en décliner les enjeux de demain. Celui-ci est constitué de la complémentarité de diverses démarches participatives :

- Celle issue du projet collaboratif avec les 3 centres sociaux (**présentée partie I C**)
- **Celle issue du diagnostic jeunesse du territoire**
- **Celle issue du diagnostic du bassin de vie du centre social Escale**
- Celle issue du diagnostic territorial menée par la CDC lors de l'élaboration de la CTG (auquel les centres sociaux ont participé.)

Le diagnostic jeunesse territorial en préfiguration du projet jeune

Le centre social Escale a la délégation de compétence par la CDC de mettre en œuvre l'animation jeunesse sur le territoire, depuis 2018, avec un maillage territorial.

Historiquement, l'espace jeune a été ouvert en 2008, avec un fonctionnement et un agrément ALSH 12 17 ANS, animé par un binôme.

A l'issu du premier confinement et de ceux qui se sont succédés, le centre social n'avait plus de contacts avec les jeunes du territoire. D'où l'idée d'expérimenter un partenariat en appui avec les 2

autres centres sociaux de proximité, pour aller vers et décentraliser des actions pour et vers les jeunes de la CCHSAM. Deux animateurs des centres sociaux de Beaumont sur Sarthe et de Oisseau le Petit, ainsi que le binôme du centre social de Fresnay ont expérimenté « le hors les murs » pour rencontrer des jeunes.

Dans le cadre de notre expérimentation , 3 collèges du territoire ont accepté l'inclusion des animateurs au sein de leurs établissements.

Lors des différents temps d'inclusion auprès des collégiens, des échanges et des questionnaires sont venus enrichir la perception et les besoins des jeunes sur le territoire.

A savoir ; que leurs besoins ne résidaient pas uniquement dans une offre d'accueil de loisirs, mais souhaitaient également bénéficier d'un accompagnement distinct de l'espace jeune type ALSH.

A partir des éléments recueillis, une démarche diagnostic partagée avec l'ensemble des 3 centres sociaux a permis de définir des orientations en lien avec un projet jeunesse qui corrobore avec les constats et enjeux posés dans le projet de territoire de la CDC.

Les orientations Stratégiques du centre social ESCALE ; pilote de l'axe jeunesse à pour objectifs :

- Accompagner les jeunes à la citoyenneté et à l'engagement dans la vie sociale,
- Soutenir les processus d'autonomisation des jeunes,
- Favoriser le vivre-ensemble et les liens des jeunes entre eux, avec leurs parents et avec les institutions

Enjeux :

Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre attractif le territoire au travers des différents services offerts aux jeunes en lien avec les compétences de la CCHAM.

Objectifs Généraux :

- Développer sur l'ensemble du territoire en favorisant « le aller vers » et « le hors des murs » en :
- Développer un accueil adapté et de qualité pour les jeunes et les familles
- Faciliter la mobilité et l'ouverture au monde
- Développer l'implication des jeunes et leur sens des responsabilités dans la vie sociale et locale, afin qu'ils puissent devenir citoyen participatif et s'impliquer dans la vie de leur communes
- Développer l'accompagnement de projet pour favoriser leur émancipation
- Développer la prise en compte de l'environnement et des ressources locales (éco-citoyenneté)

Perspectives/souhais :

- Faire évoluer l'espace jeunesse vers une action jeunesse décentralisée, centrée sur l'accompagnement des projets des jeunes en lien avec les partenaires locaux .
- Orientations Stratégiques :
- accompagner les jeunes à la citoyenneté et à l'engagement dans la vie sociale,
- soutenir les processus d'autonomisation des jeunes,
- favoriser le vivre-ensemble et les liens des jeunes entre eux, avec leurs parents et avec les institutions

Les objectifs retenus pour le projet jeunesse:

- Encourager les initiatives des adolescents en accompagnant leurs projets et en renforçant une présence éducative à leurs côtés, tant dans les structures qui les accueillent que sur Internet et les réseaux sociaux ;
- Poursuivre le développement des actions favorisant l'autonomie des jeunes en encourageant leur engagement citoyen et en facilitant leur processus de décohabitation.

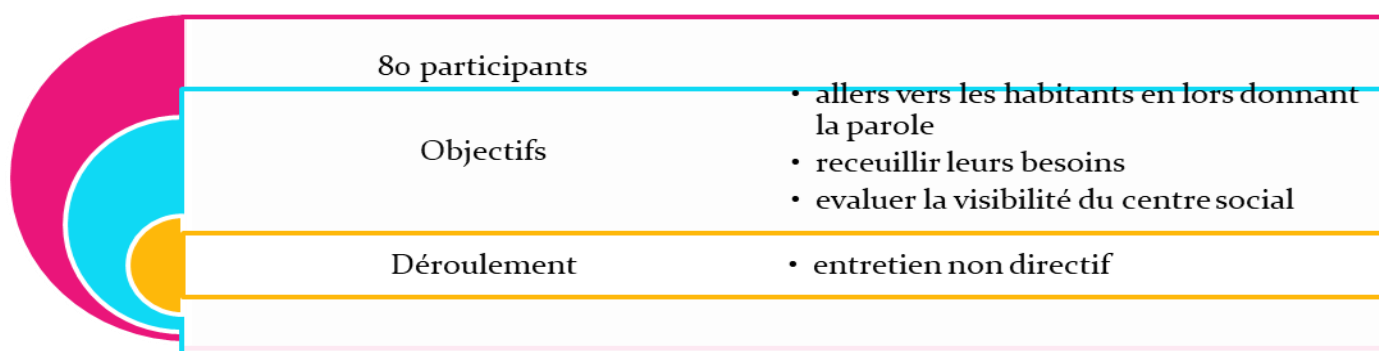
Le diagnostic partagé a été complété par la participation des habitants lors de deux séances de recueil de parole.

Le diagnostic du bassin de vie du centre social Escale :

L'enjeu de ces deux séances portait sur une dynamique d'expression auprès des habitants du bassin de vie de Fresnay sur Sarthe, sur le recueil de leur parole concernant leur lieu de vie.

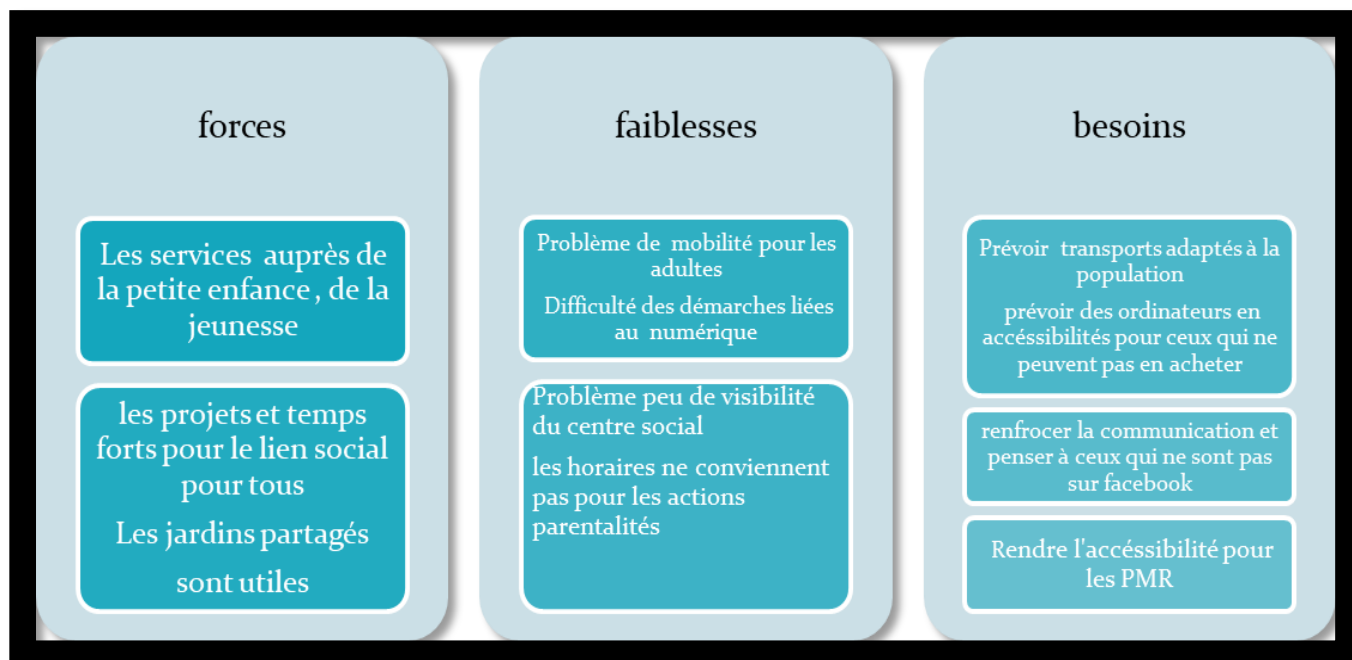
Modalité de recueil de données : **2 séances de recueil de parole** auprès des habitants, sous forme de « micro trottoir », afin de conserver la spontanéité, dans un climat bienveillant.

- Mercredi 24 novembre à la sortie de l'école de Fresnay sur Sarthe
- Samedi 11 décembre sur marché de Fresnay sur Sarthe



80 participants	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• aller vers les habitants en leur donnant la parole• recueillir leurs besoins• évaluer la visibilité du centre social
Déroulement	<ul style="list-style-type: none">• entretien non directif

Les constats :

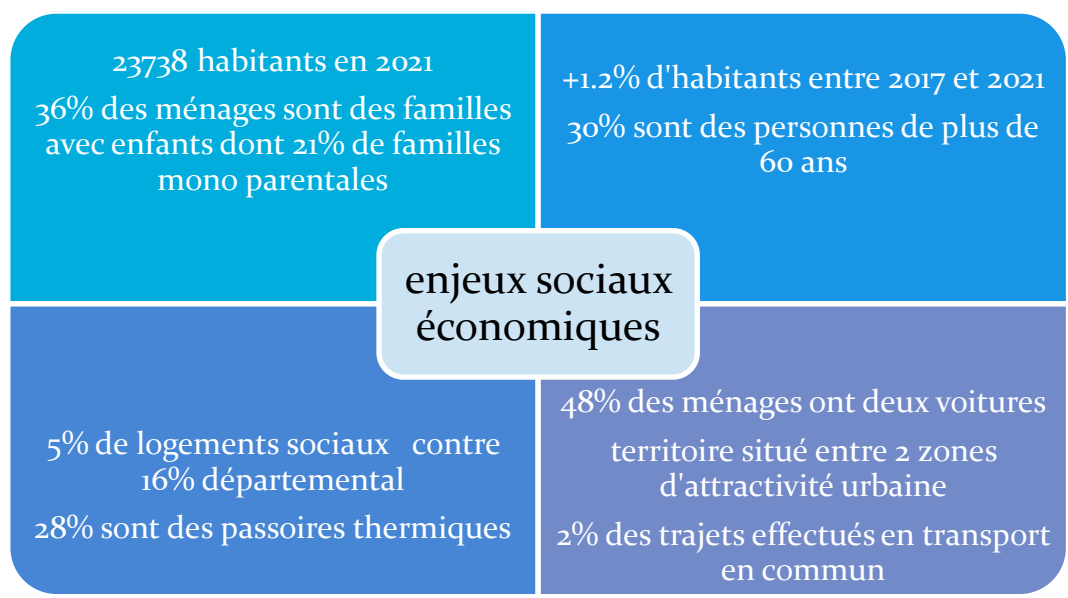


Force est de constater que le centre social est identifié comme un lieu de « projets », de réponses par la déclinaison de services à la population. Certaines difficultés du quotidien tel que la mobilité, l'accès au numérique, l'accessibilité restent des points d'amélioration.

Il est évident que ces deux séances auprès de 80 habitants ne puissent être la représentation complète d'une vision partagée de l'ensemble des habitants du bassin de vie.

Les préoccupations exprimées lors des différents diagnostics (projet collaboratif, projet jeunesse, diagnostic du bassin de vie) rejoignent les éléments du diagnostic du projet de territoire de la CDC, constituant ainsi les enjeux du territoire de manière globale, avec ses forces, ses faiblesses et ses enjeux.

Des éléments du diagnostic issus du projet politique de la CDC



C Les enjeux partagés

- **Les forces et les faiblesses présentes sur le territoire**

L'ensemble des différents éléments collectés, constituant à la fois les forces et les faiblesses auprès des différentes parties prenantes mettent en avant les enjeux de demain constituant les axes du futur projet social.

Ce que l'on retient des diagnostics partagés

- **La prise en compte des enjeux sociétaux s'inscrivent dans une dimension de cohésion sociale du territoire :**
- **Le besoin de soutenir la qualité de vie des habitants**
- **Maintenir et favoriser l'accessibilité des services et des équipements des centres sociaux**
- **De développer une équité territoriale en matière de service à la population (logement, habitat, santé, numérique...)**
- **D'intégrer l'évolution des besoins des habitants quelque soit l'âge ; en accompagnant les familles mono parentales, la jeunesse et le vieillissement**
- **De favoriser les solidarités et le lien social en accompagnant les initiatives des habitants et des populations fragilisées.**
- **D'instaurer un veille sociale auprès des habitants**
- **De faciliter la mobilité pour tous**
- **De décentraliser des actions sur le bassin de vie et particulièrement au niveau territoriale concernant la jeunesse.**

Ainsi, pour avoir une lecture plus affinée de l'impact de l'animation de vie sociale sur la vie des habitants du bassin de vie de Fresnay sur Sarthe, la démarche méthodologique a consisté à aller faire l'état des lieux du bilan du précédent projet social.

III- le bilan du projet social arrivé à terme par le prisme de l'AVS

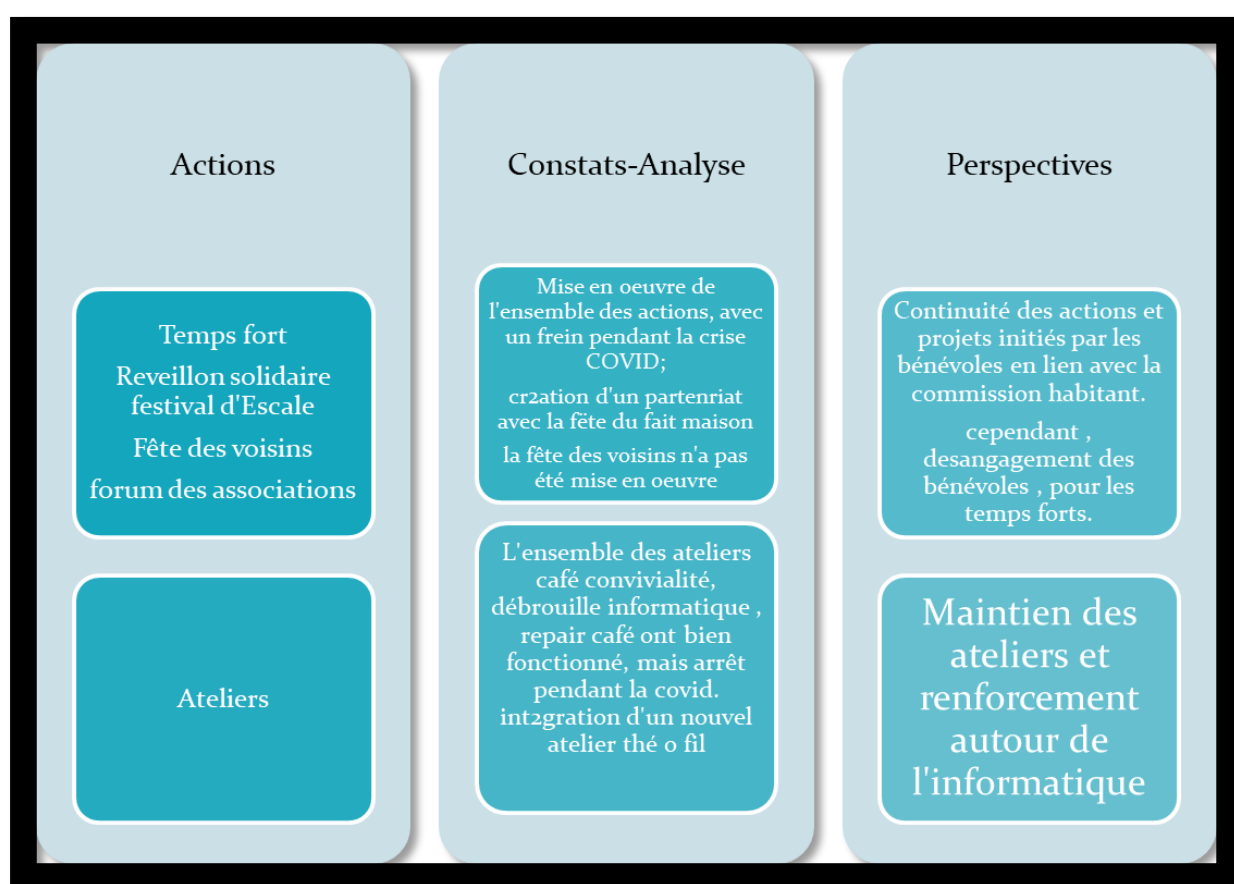
En évaluant le précédent projet social 2018-2022 nous avons cherché à mesurer l'impact de l'animation de vie sociale à travers les actions et projets portés par l'ensemble des secteurs du centre social auprès des habitants et partenaires du bassin de vie de Fresnay sur Sarthe.

Séance inter active du 13 janvier 2022

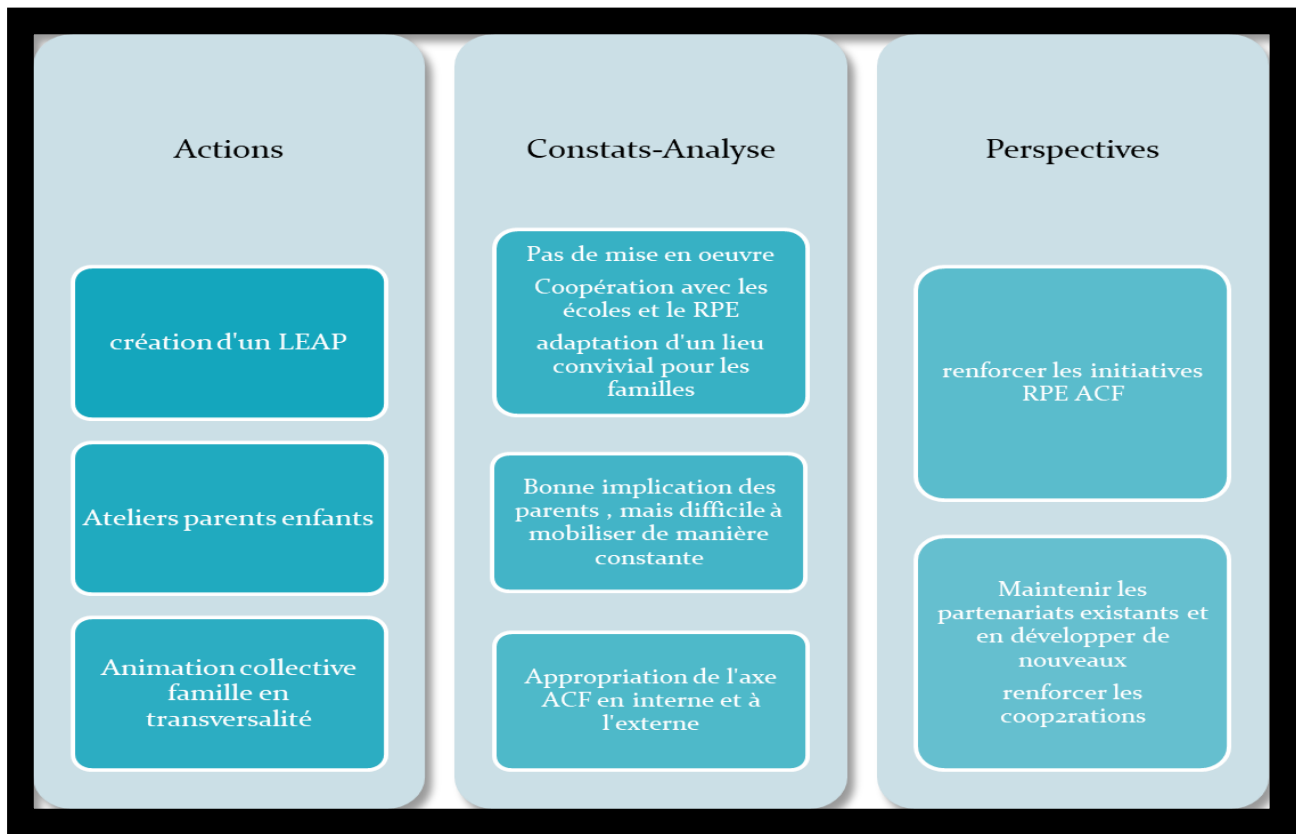


25 Participants	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels • Bénévoles • Administrateurs
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les actions vis à vis des 5 axes: • La parentalité, la mobilité, le lien sociaux, l'accès aux droit, le fracture numérique
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • à partir de fiche action en sous groupe avec un challenge d'équipe

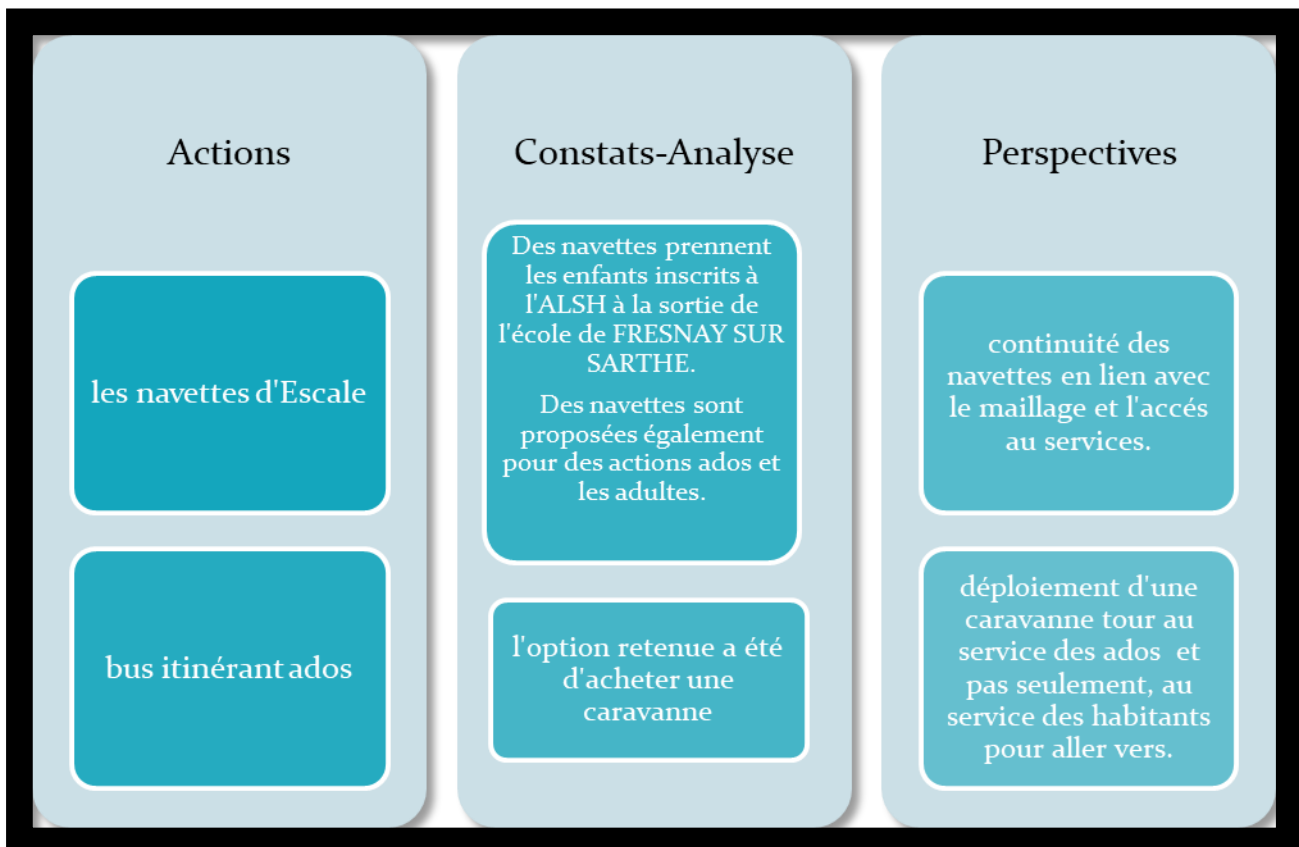
Le lien social



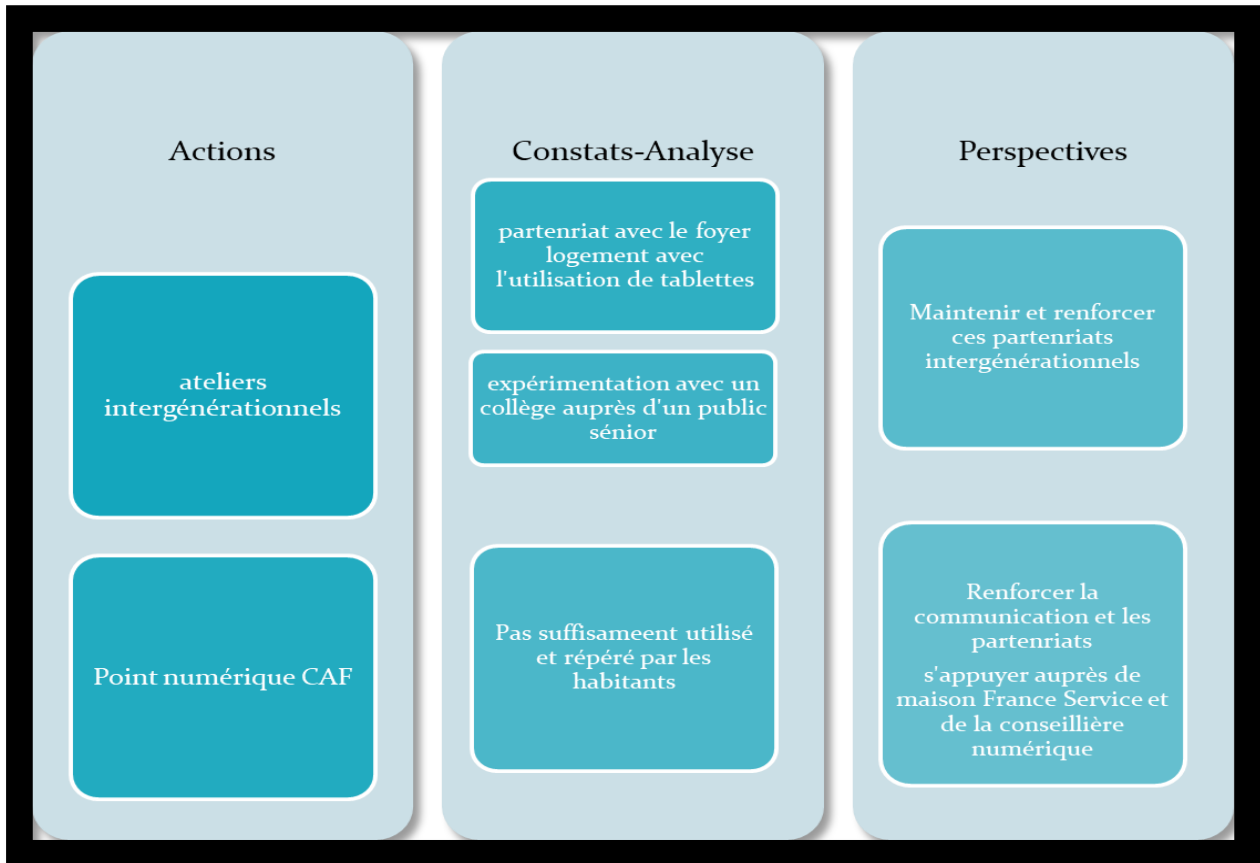
La parentalité



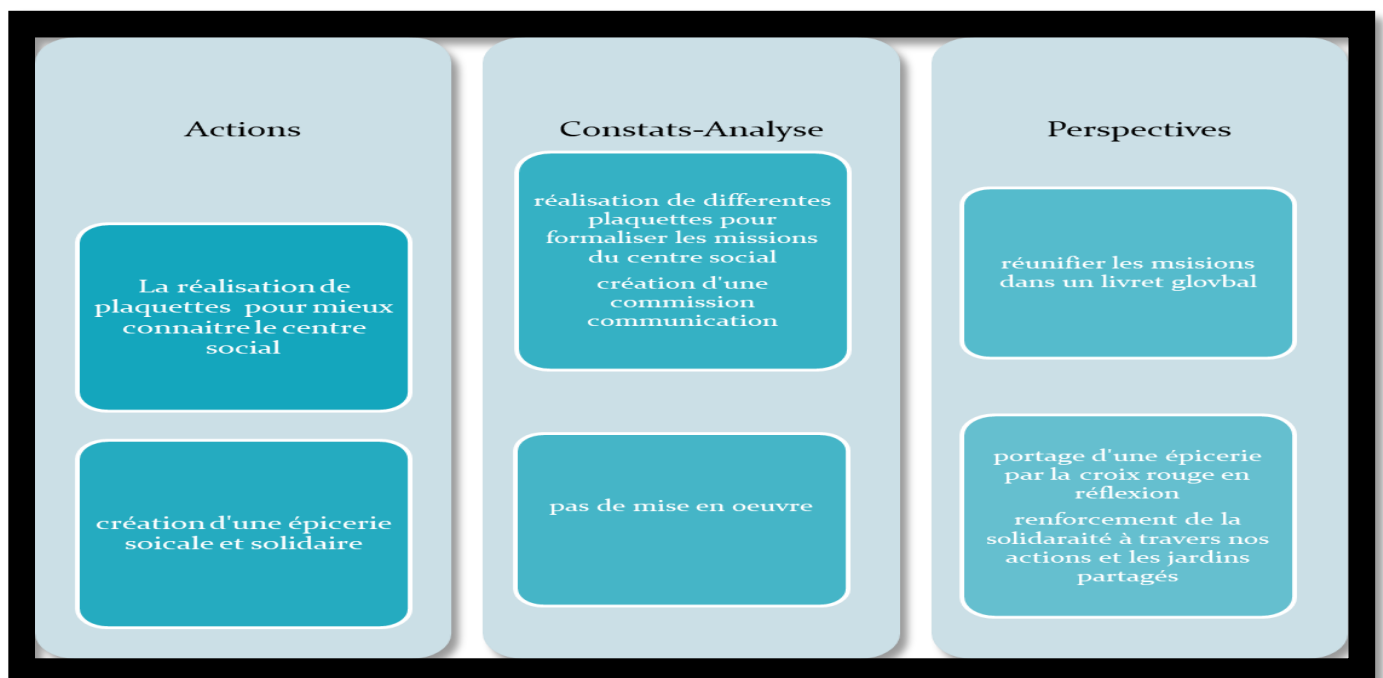
La mobilité



La fracture numérique

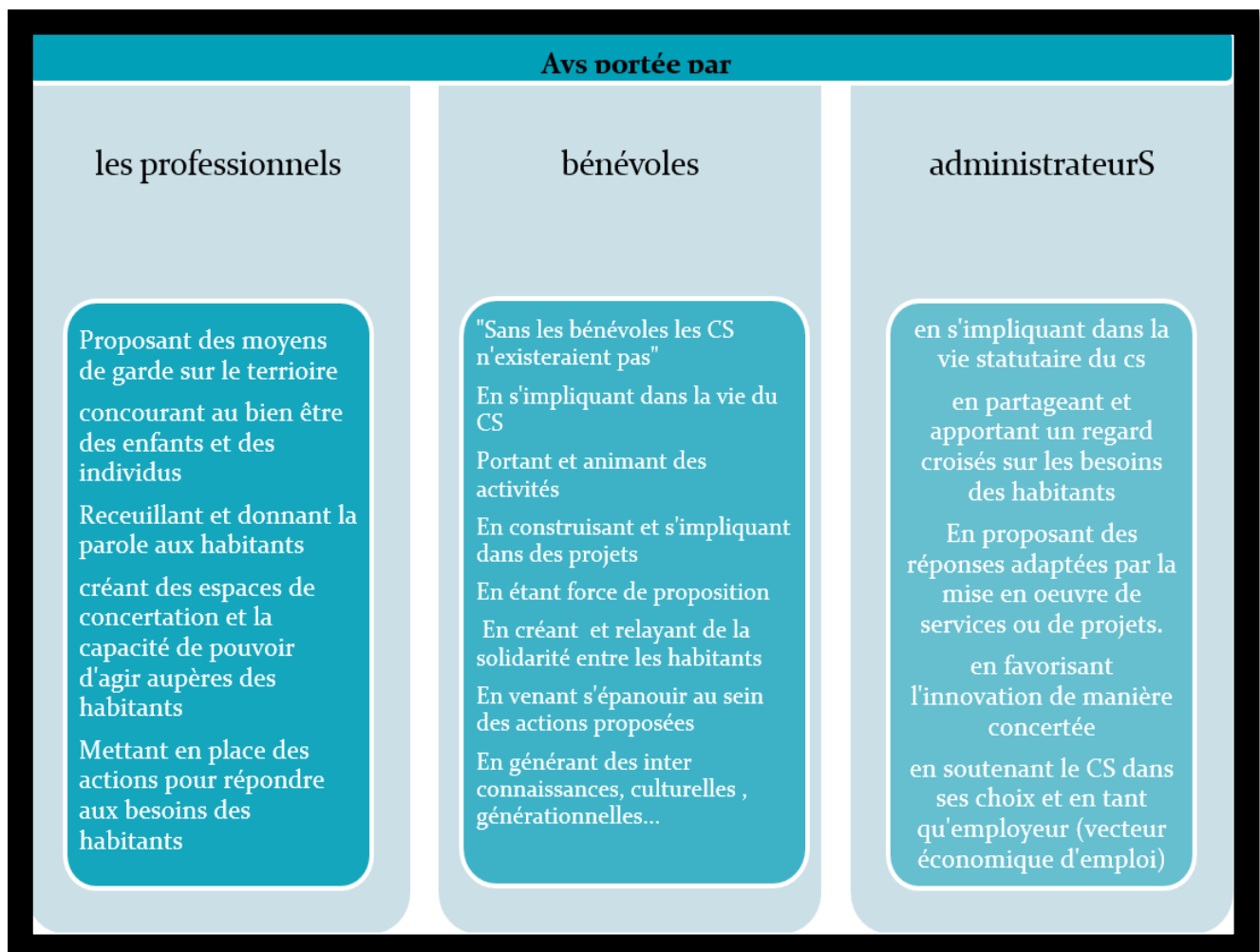


L'accès aux droits

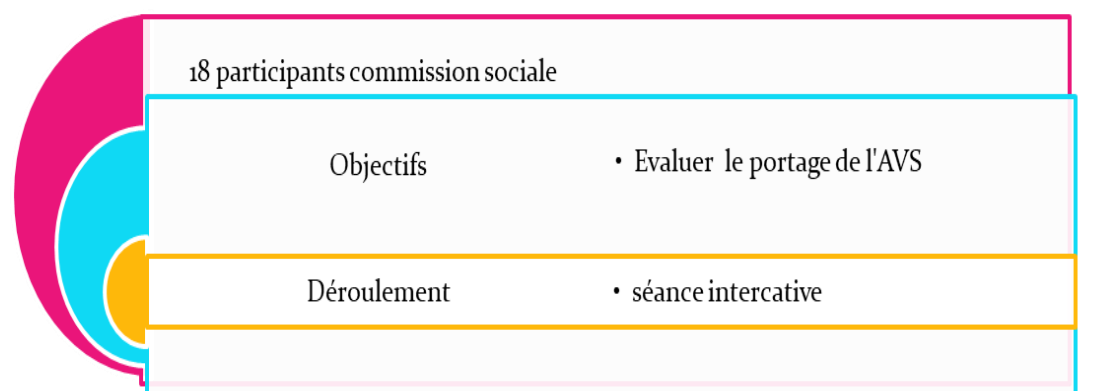


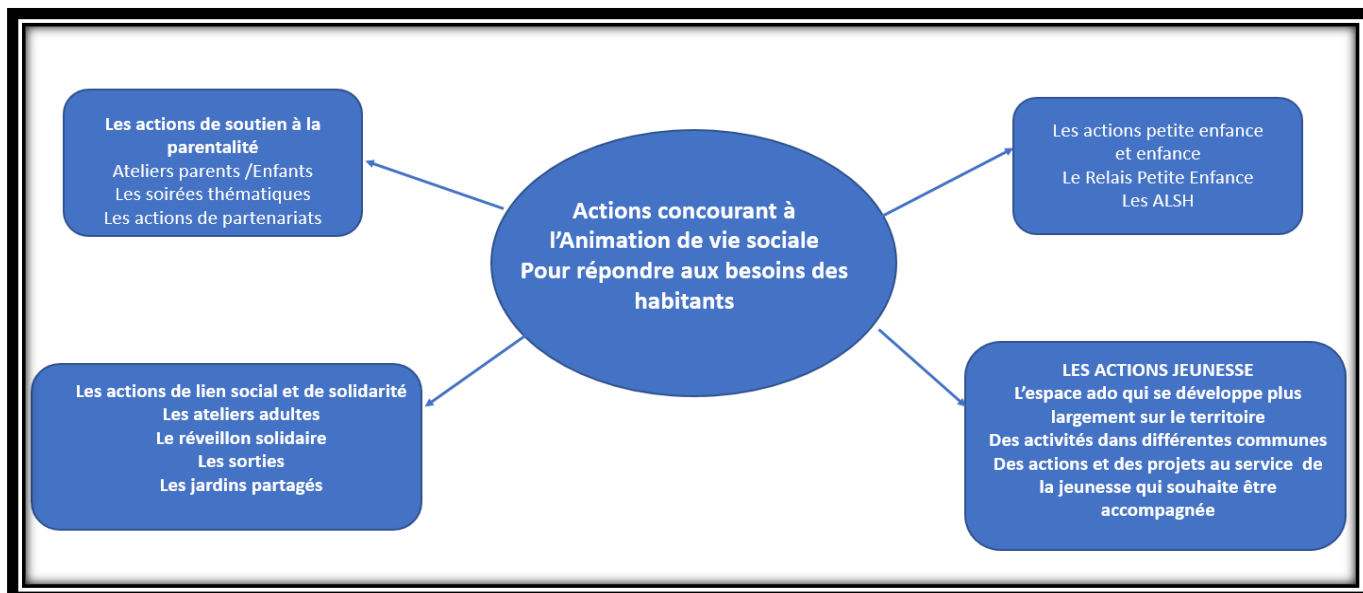
Ce que l'on retient :

- **L'ensemble des parties prenantes ont su identifier des thématiques auxquelles, chacun contribuait pour l'AVS**



Séance du 23 juin 2022 auprès des élus de la commission sociale

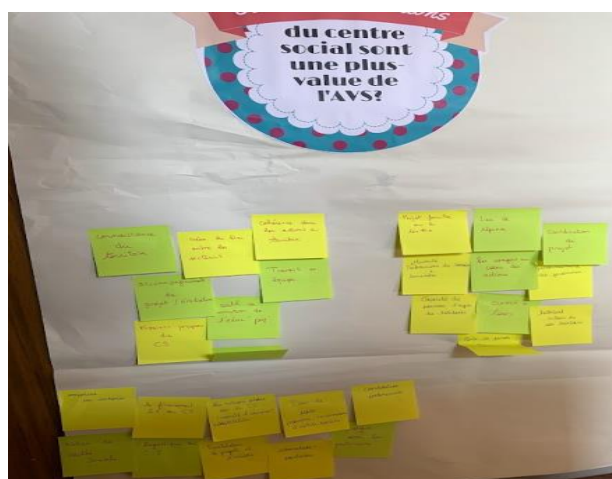
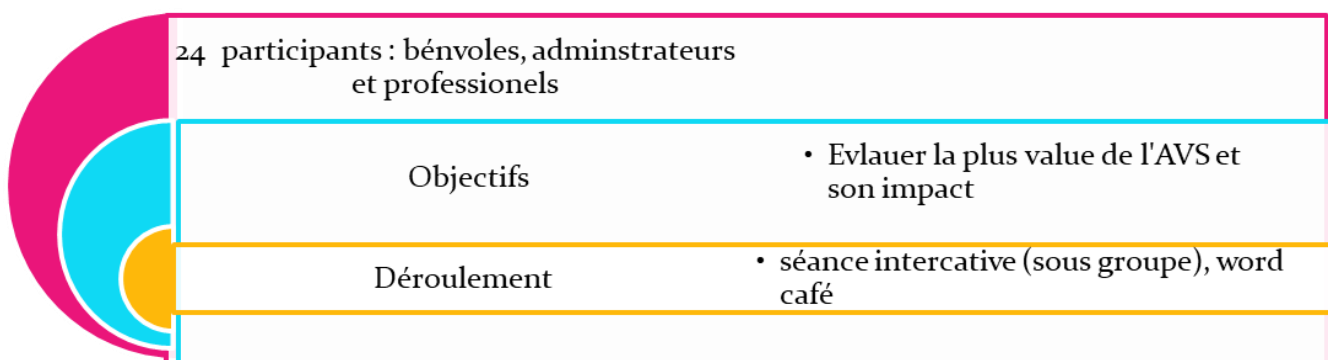


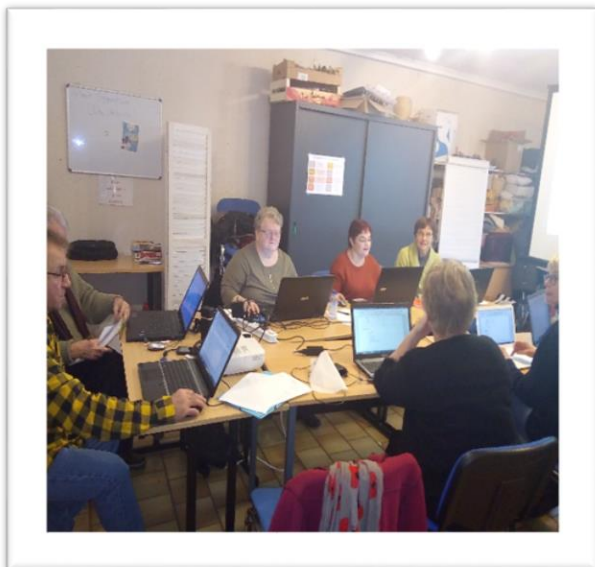
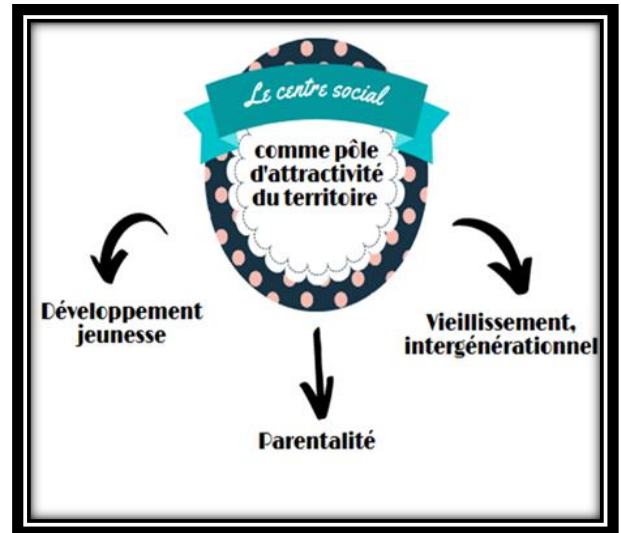
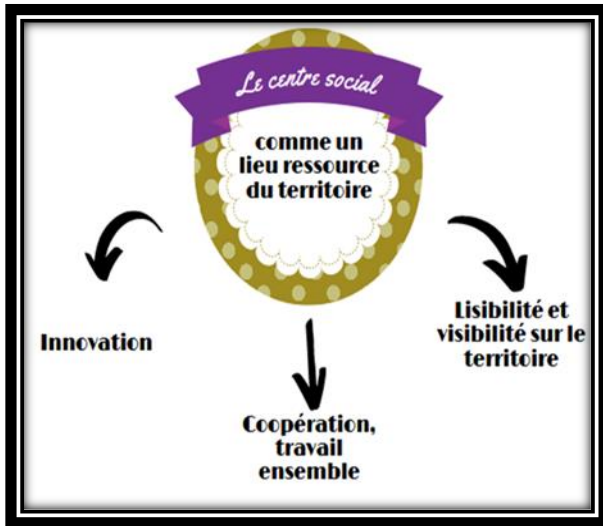


Ce que l'on retient de cette séance

- Connaissance des actions des centres sociaux pour certains, avec formalisation des lors qu'il y a des affiches
- Manque de communication, les créneaux utilisés ne sont pas tous efficaces

B Comment les activités et les services du centre social apportent une plus-value à l'animation de vie sociale ?





La plus-value de l'AVS

Pôle d'attractivités

Parentalité; les actions de soutien à la parentalité via les ateliers et les actions proposées
lieu de réponses pour les parents et les enfants

La jeunesse; le fait de développer des actions et de monter des projets avec les jeunes avec un maillage territoriale

vieillesse et l'intergénérationnel, lieu relais avec d'autres associations

lieu fédérateur de le lien social par les actions et projets et d'interconnaissances
implication des habitants sur leur territoire en tant que bénévole

le CS un acteur économique; employeur associatif

Lieu ressources

Innovation: lieu d'expérimentation le champs des possibles en prenant en compte la parole et les besoins des habitants quelque soit leur âge
la proximité du centre social et sa capacité à aller vers
prise en compte des besoins avec les modes de gardes (RPE alsh)

Lieu de coopération; le travail en équipe intra et extra CS
les partenariats
le CS comme coordinateur d'actions sur le territoire .,solidarité et lien social

Outil de promotion à l'éducation populaire; faire évoluer les individus et la société pour le vivre ensemble
" habitant" qui peut agir et être acteur, car le centre social lui donne la parole
épanouissement des personnes

lieu de veille sociale et d'interface avec les politiques publiques quelque soit l'âge
lieu synergisant
PAVA
Point numérique CAF

Perspectives/amélioration

l'accès des locaux
Pas d'accessibilité PMR
plus de moyens de garde pour des accueils collectifs
plus de bénévoles pour le CS
plus de communication
prendre en considération l'évolution besoins sociaux de la jeunesse et des familles , des habitants

Ce que l'on retient de l'ensemble des séances participatives:

- Les échanges ont permis d'identifier et de mesurer l'impact de l'AVS, sur deux niveaux : L'individu/le territoire
- On constate une bonne mobilisation et implication des acteurs. La notion de participation était un critère prédominant du précédent projet social et est toujours prégnant dans la dynamique de l'animation de vie sociale du territoire. L'ensemble des acteurs ont coopéré et assument leur rôle social dans le diagnostic partagé du territoire.
- Cette collaboration avec les acteurs du territoire consolide le rôle du centre social sur le territoire comme lieu ressources sur l'offre de services développée et lieu fédérateur au titre de l'animation de vie sociale.
- le centre social, lieu de proximité déploie des actions au titre de la vie sociale locale, peut en développer d'autres pour couvrir plus largement les besoins des habitants.
-

IV Projet et perspectives

Les habitants du territoire se sont appropriés le centre social comme lieu de « fabrique de projets » avec la capacité de « pouvoir agir ». Les liens et les connexions qui se tissent entre les habitants, les familles, les associations sont l'expression d'un savoir vivre ensemble, de création de lien social et de la cohésion sociale. Le schéma du territoire se mue, et s'adapte aux enjeux politiques et sociétaux.

A Les intentions stratégiques de l'animation de vie sociale

Dans le cadre de l'animation de vie sociale, le centre social de par ses missions doit être en vigilance sur sa fonction d'accueil et d'écoute auprès des habitants afin de maintenir et d'adapter les besoins des habitants dans leur globalité.

Cette notion de veille, doit s'adapter perpétuellement et se décliner de manière opérationnelle en lien avec les habitants ; les projets et actions sont l'émanation d'une déclinaison avec et pour les habitants, appuyés d'une expertise professionnelle d'un point de vue logistique.

C'est ce qui permet d'avancer sur le champ de l'expérimentation et de l'innovation sociale.

Il va de soi que l'opérationnalité des actions et des projets dépendent du soutien des financiers des instances de tutelles, des partenariats et des bénévoles d'activités, « sans nous » les activités n'existeraient pas ». (Paroles d'habitant recueillie en décembre 2021).

Les diagnostics partagés issus de regards croisés (CTG, projet collaboratif commun aux 3 CS, la démarche relative à celle du centre sociale ESCALE) viennent renforcer et prioriser les axes des 4 années à venir 2023-2026.

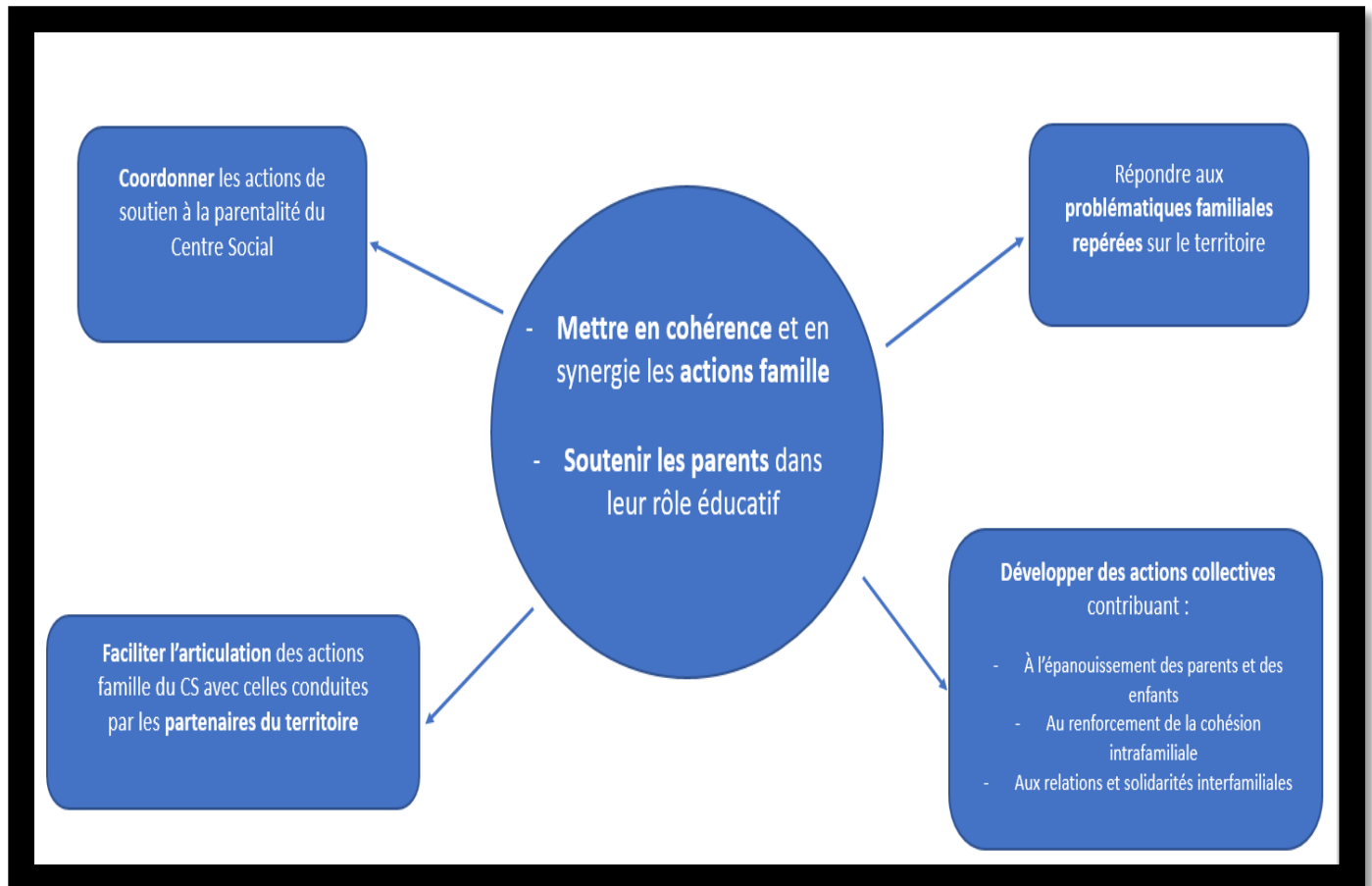
L'interaction de l'animation collective famille

Dans sa structuration endogène, l'agrément du centre social repose sur deux entités :

- L'animation de vie sociale

- L'animation collective famille tout au long de la démarche projet, **la parentalité** est un apparu comme un axe essentiel et transversal partagé par les différentes parties prenantes ; la prise en compte des problématiques familles comme levier :
 - L'épanouissement des parents et des enfants
 - Au renforcement de la cohésion intrafamiliale et les relations interfamiliales

Les Objectifs :



L'interaction du projet jeunesse

La co-construction du projet politique jeunesse fait partie intégrante de la dimension de l'animation de vie sociale sur l'ensemble du territoire.

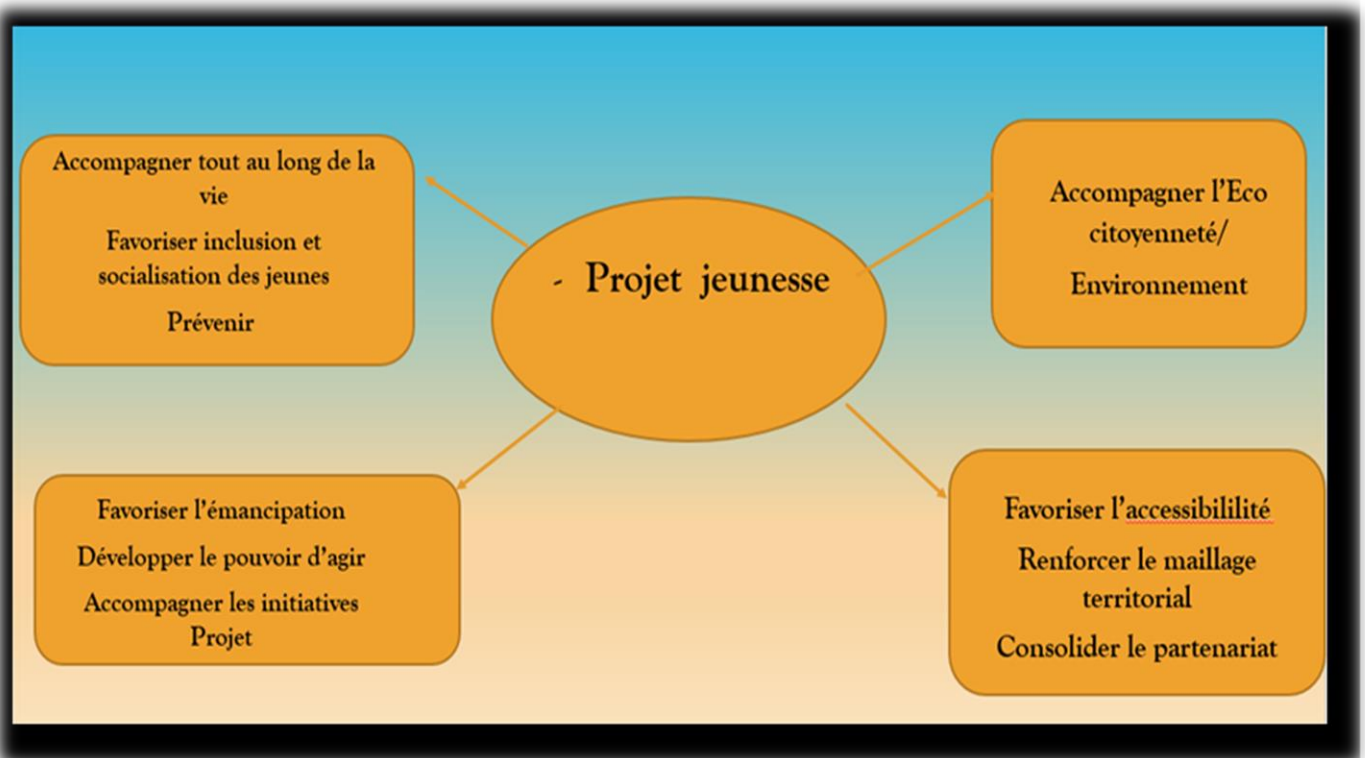
Depuis 2008, la prise en charge pour ce créneau d'âge constituait, en la mise en place d'un ALSH.

Début 2019, on a constaté une évolution des besoins de cette jeunesse, qui était en demande d'activités mais également d'un accompagnement en lien avec leurs préoccupations.

Cette distinction, relatée et fléchée dans le projet politique du territoire, fait l'objet d'un dépôt de dossier auprès de la CAF pour mobiliser la prestation jeunesse.

Cette prestation jeunesse est l'aboutissement d'un projet jeunesse, Co -construit avec l'ensemble des parties prenantes, en adéquation avec les besoins sociaux du territoire dans une logique de maillage équitable.

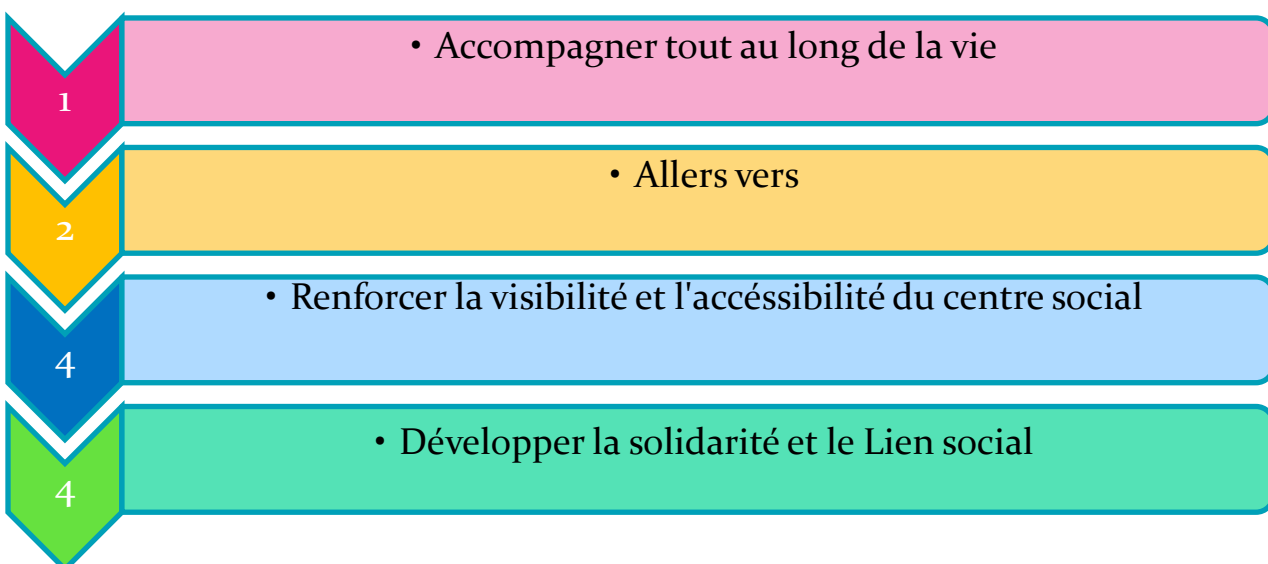
Les objectifs du projet jeunesse:



Les axes du projets social 2023-2026

La convergence de la mobilisation et de la participation ; génératrice des axes du projet social.

L'ensemble des éléments collectés, lors de la démarche projet, pendant la phase de bilan et celle du diagnostic contribuent à l'arborescence des intentions du projet social, se déclinant autour de 4 axes



**Accompagner tout
au long de la vie**

Répondre aux problématiques des habitants quel que soit leurs âges :

La petite enfance

L'enfance

La jeunesse

Les adultes et les seniors

Objectifs

- Développer des actions de prévention et relayer auprès des partenaires (santé, habitat, parentalité, travail, formation...)
- Création d'un comité jeunesse en lien avec le projet jeunesse du territoire en partenariat avec les institutions (éducation nationale, conseil départemental, SDJES, CAF, CDC...)
- Développer de nouveaux partenariats pour assurer cette veille sociale (accueil de nouvelles associations et permanences au sein du centre social, ex : CDIFF ...)
- Maintenir et renforcer des projets/actions pour tous, sur le principe de la participation et de l'implication.
- Faciliter les déplacements pour lutter contre l'isolement en prenant en compte les difficultés de ressources de tous (navettes, mobilité douce), siégeant à la commission mobilité de la CDC.
- Lutter contre les inégalités d'accès et de l'utilisation du numérique (ateliers intergénérationnelles, coopération avec Maison France service et la conseillère numérique...)
- Accompagner la jeunesse (maintien des ALSH et renforcement par l'arrivée d'un référent jeunesse pour le territoire)
- Développer l'innovation concernant la parentalité par le biais d'expérimentation (création d'un lieu parent / enfant en coopération avec le relais petite enfance).
- Prévenir et anticiper sur les modes de garde (veille du relais petite enfance sur les besoins du territoire)

<p>Allers vers</p>	<p>Aller à la rencontre des habitants comme levier d'intervention sociale pour plus d'équité et de proximité</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le « hors les murs », en allant vers ceux et celles qui sont éloignés des politiques publiques de droit commun, (les invisibles pour la jeunesse) et des activités de lien social portées par le centre social. • Organiser « la caravane tour » comme outil de cohésion sociale pour les habitants, la jeunesse, les familles... • Délocaliser des actions sur le bassin de vie de Fresnay sur Sarthe pour les habitants et les familles et plus largement sur la CDC dans le cadre du projet jeunesse. • Renforcer la coopération avec et auprès des élus (recueil des besoins en proximité et lors des commissions sociales de la CDC) • Mobiliser les habitants pour renforcer le bénévolat • S'imprégner et renforcer l'encrage au plus près des habitants, pour être force de proposition. • Renforcer « les mobilités » (culturelle, lien social, d'accès aux droits, déplacements...). • Acheter un véhicule pour et à disposition des habitants

**Renforcer la visibilité
et l'accessibilité du
centre social**

Favoriser l'accès du centre social aux habitants du bassin de vie au centre social

Repérer et accentuer la lisibilité le centre social « comme lieu ressources » à l'ensemble des habitants

• **Objectifs**

- Accentuer la communication générale sur les actions et missions du centre social (site, réseaux sociaux, mairies, CDC...) auprès des partenaires, institutions et plus largement aux habitants.
- S'appuyer sur de nouveaux partenariats et coopérations (institutionnelles, associatives, bénévoles)
- Accompagner la montée en compétence des professionnels dans la retranscription et la valorisation de leurs savoirs faire (adaptation de la communication)
- Harmoniser une politique tarifaire pour les accueils de loisirs
- Adapter les locaux en terme d'espace pour le mieux-être des habitants/activités, pour maintenir une qualité d'accueil et d'écoute.
- Adapter et renforcer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, personnes en situation de handicap au sein de nos espaces et projets (mise en application la loi handicap 2005).

Développer la solidarité et le lien social

- **Objectifs**

Renforcer les liens sociaux, familiaux, parentaux pour faire société.

Le centre social agit pour développer l'autonomie, la citoyenneté, les solidarités et les initiatives locales.

- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants, à travers la dynamique de la commission habitant
- Renforcer et mobiliser le bénévolat, sans lequel le centre social n'existerait pas
- Soutenir les initiatives habitants et valoriser leurs compétences (accompagnement de projets et soutien par des actions de formation)
- Maintenir les temps conviviaux, temps forts en adéquation avec la mobilisation des habitants et de partenariats (le forum des associations, les ateliers, le festival d'Escale, réveillon solidaire...)
- Etendre localement les jardins partagés, outil générateur de solidarité entre les jardiniers et vers les habitants, répondant également à une nécessité économique (s'alimenter).
- Créer un service de troc et de services sur le principe des savoirs faire d'échanges et de compétences, dans une logique de lien social, de solidarité et d'une posture éco responsable.

Synthèse des axes :



Ce que l'on retient des intentions :

- Le renouvellement du projet social, l'implication des parties prenantes lors des différentes séances participatives a réaffirmé la convergence et l'adéquation des besoins des habitants sur leur territoire.
- La coopération et la complémentarité des 3 centres sociaux agissent auprès des habitants en veillant à organiser et à développer une cohérence d'actions de proximité.
- L'adaptation de l'animation de vie sociale aux caractéristiques du bassin de vie est nécessaire pour maintenir l'ensemble des services et projets engagés et à venir.
- Les intentions stratégiques se sont construites en intégrant des paramètres suivants:
 - le cadrage financier fixé par la CDC
 - le maintien et l'adaptation des activités concourant à l'AVS (ACF/ projet jeunesse)
 - les initiatives pour l'innovation comme réponse au développement de l'AVS sur le bassin de vie.

B L'économie sociale et solidaire au service du projet social

La mise en œuvre du projet social s'intègre dans un projet d'économie sociale et solidaire. En ce sens, il s'articule sur le triptyque suivant :

- *Un projet économique*
- *Une finalité sociale*
- *Une gouvernance participative.*

La finalité sociale étant identifiée par les intentions stratégiques, avec l'aval et la participation du conseil d'administration tout au long de la démarche, il fallait s'assurer du soutien de la CDC aussi bien pour la cohérence projet que pour l'aspect financier.

Les moyens :

Le cadrage économique

Depuis le renouvellement du projet social, la CDC a confirmé et assuré ce soutien en amont lors de la signature de la CTG et pendant la démarche du renouvellement du projet social.

Le cadre a été posé à l'ensemble des centres sociaux, soit une augmentation annuelle de 1% pour 2023-2026, pour la fonction pilotage et celle concernant l'animation collective famille.

	Prévisionnel 2023	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
Financement Pilotage et ACF CCHSAM				
Pilotage	92 418 €	93 342 €	94 276 €	95 218 €
ACF 1 ETP	22 555 €	22 781 €	23 009 €	23 239 €

La structuration du projet économique a été co construite en interne auprès du conseil d'administration et en externe avec la CDC (commission sociale), avec validation en conseil communautaire, en adéquation avec les axes retenus pour le projet social.

Le soutien financier de la CDC se décline par conventionnement pour l'agrément centre social (AGC ET ACF) ainsi que celui du projet jeunesse.

Force est de constater qu'une adaptation économique est nécessaire pour garantir nos actions et les développer, tant sur la logique de conventionnements, mais également vers d'autres modèles économiques tels :

- **Les appels à projets**
- **Le développement du mécénat**
- **La mutualisation de moyens humains et financiers**
- **La recherche de nouvelles coopérations, ou pactes de coopération.**

Les moyens humains :

- La montée en compétence de l'expertise des 12 salariés (formations)
- La sectorisation du binôme jeunesse ; une animatrice jeunesse ALSH et un référent (e) jeunesse
- La mobilisation des bénévoles
- La coopération et mutualisation auprès des partenaires identifiés
- L'adaptation des locaux administratif

La veille de l'AVS au service de l'économie de projet

Le centre social ESCALE s'attache à des réalisations concrètes et réalistes pour asseoir l'avenir, qui s'appuie sur une volonté de réaffirmer, de formaliser, pérenniser et renforcer ses actions en lien avec les orientations définies.

La démarche de projet social va être formalisée par la signature d'une convention partenariale de l'animation de la vie sociale entre le centre social ESCALE, la CCHSAM et la CAF.

Au-delà de l'écriture du projet social, nous nous devons de le faire vivre sur la temporalité qui nous sera attribué.

Cela induit un suivi et une évaluation continue avec l'ensemble des acteurs.

La création de temps formalisés au sein de la commission habitant, du conseil d'administration et de la commission sociale de la CDC, la création d'un comité jeunesse territorial permettront d'intégrer des variables, de pouvoir être un curseur d'ajustement au titre de l'animation de vie sociale pour la période 2023-2026 sur le territoire.

Conclusion

Le mode opératoire retenu sur la participation des habitants, l'implication, la co-construction, sortir des murs, en allant vers ont contribué à évaluer l'impact de l'animation de vie sociale sur le territoire.

Le centre social avec comme fil conducteur « faire ensemble pour mieux vivre ensemble sur le territoire » ; être utile pour l'individu, pour le territoire.

L'ensemble de la démarche projet a fait émerger 4 orientations qui tiennent compte des caractéristiques des habitants du territoire. En ce sens, nous devons être vigilants à mesurer les changements et évolutions du territoire pour réajuster les orientations du centre social.

Le centre social Escale est un acteur essentiel du développement social local en complémentarité des autres centres sociaux pour un maillage territorial d'une cohésion sociale efficiente.

En ce sens, la mise en œuvre de l'animation de vie sociale est un outil d'intervention faisant appel conjointement aux capacités des habitants et à la coopération entre acteurs sociaux, institutionnels et politique du territoire, permettant des regards croisés et une approche globale pour répondre au plus près aux besoins de la population.

Il convient d'atteindre les familles qui fréquentent peu ou pas le centre social, d'aller au-devant, d'aller vers et d'exploiter la connaissance des problématiques observées et exprimées.

L'ensemble des coopérations s'inscrit dans une logique d'accompagnement des changements de pratiques afin d'améliorer sans cesse la capacité à « renforcer le pouvoir d'agir » des habitants ; la participation et l'implication concoure à la dynamisation d'une société porteuse de solidarités, d'entraide et d'innovation sociale.

Sommaire annexes

Annexe 1 : Projections budgétaires 2023-2026

Année : 2023 2023

Charges	Pilotage	logistique	RPE	Activités						Total PLA
				Enfance		REFERENT JEUNESSE	ACF	AVS	Total Activités	
				ALSH 3/12 ANS	ALSH ADO					
Achat et prestations	19 739		20 877	47 566	29 838	4 258	11 492	2 766	116 797	136 536
Salaires	147 306		32 767	129 995	40 000	36 800	34 284		273 846	421 152
Autres			-						-	-
Charges totales	167 045	52 583	53 644	177 561	69 838	41 058	45 776	2 766	390 643	557 688
ratio logistique	31%		9%	34%	10%	7%	8%	1%	69%	100%
Quote part charges logistique	16 301		4 732	17 878	5 258	3 681	4 207	526	36 282	52 583
Total charges après répartition logistique	183 346		58 376	195 439	75 096	44 739	49 983	3 292	426 925	610 271
		- 6 630				119 835				
Produits	Pilotage	logistique	RPE	Activités						Total PLA
				ALSH 3/12 ANS	ALSH ADO	REFERENT JEUNESSE	ACF	AVS	Total Activités	
CAF - Prestations de services	68 708		27 154	23 265	8 204	18 750	22 988		100 361	169 069
CAF - Bonus Mercredi / Territoire			12 568	12 222	2 828	-			27 618	27 618
CCHSAM	92 418		18 606	104 450	41 165	17 546	22 555		204 322	296 740
Communes					-				-	-
Etat				13 080			-		13 080	13 080
fonjep	7 200				3 600	3 600			7 200	14 400
Département	3 000								-	3 000
MSA				-		-			-	-
Autres (produits annexes)	2 304		48	1 015	4 289	2 500	1 368	503	9 723	12 027
usagers	1 020			41 407	12 620	2 343	3 072	2 789	62 231	63 251
Produits divers	8 696				2 390				2 390	11 086
Sommes des produits PLA	183 346		58 376	195 439	75 096	44 739	49 983	3 292	426 925	610 271
						119 835				
	0		- 0	- 0	- 0	0	0	-	- 0	- 0

Année : 2024 2024

Charges	Pilotage	logistique	Activités							Total PLA
			RPE	ALSH 3/12 ANS	ALSH ADO	REFERENT JEUNESSE	ACF	AVS	Total Activités	
Achat et prestations	19 739		20 877	47 866	29 947	4 780	11 492	2 800	117 762	137 501
Salaires	148 779		33 095	131 093	40 400	37 168	34 627		276 382	425 162
Autres			-						-	-
Charges totales	168 518	53 109	53 972	178 959	70 347	41 948	46 119	2 800	394 144	562 663
ratio logistique	31%		9%	34%	10%	7%	8%	1%	69%	100%
Quote part charges logistique	16 464		4 780	18 057	5 311	3 718	4 249	526	36 640	53 104
Total charges après répartition logistique	184 982		58 751	197 016	75 658	45 666	50 368	3 326	430 784	615 766
		- 8 207				121 324				
Produits	Pilotage	logistique	RPE	ALSH 3/12 ANS	ALSH ADO	REFERENT JEUNESSE	ACF	AVS	Total Activités	Total PLA
CAF - Prestations de services	69 420		27 343	23 498	8 304	18 850	23 147		101 142	170 562
CAF - Bonus Mercredi / Territoire			12 568	12 222	2 828	-			27 618	27 618
CCHSAM	93 342		18 792	105 494	41 127	18 171	22 781		206 365	299 707
Communes					-				-	-
Etat				13 080			-		13 080	13 080
fonejep	7 200				3 600	3 600			7 200	14 400
Département	3 000								-	3 000
MSA				-		-			-	-
Autres (produits annexes)	2 304		48	1 115	4 289	2 702	1 368	503	10 025	12 329
usagers	1 020			41 607	13 120	2 343	3 072	2 823	62 965	63 985
Produits divers	8 696				2 390				2 390	11 086
Sommes des produits PLA	184 982		58 751	197 016	75 658	45 666	50 368	3 326	430 785	615 766
						121 324				
	0		- 0	0	0	0	0	0	-	0

Année :2025 2025

Charges	Pilotage	logistique	Activités							Total PLA
			RPE	Enfance		REFERENT JEUNESSE	ACF	AVS	Total Activités	
				ALSH 3/12 ANS	ALSH ADO					
Achat et prestations	19 739		20 877	47 766	30 097	4 880	11 492	2 766	117 878	137 617
Salaires	150 267		33 426	132 404	40 804	37 540	34 973		279 147	429 414
Autres			-						-	-
Charges totales	170 006	53 640	54 303	180 170	70 901	42 420	46 465	2 766	397 025	567 031
ratio logistique	31%		9%	34%	10%	7%	8%	1%	69%	100%
Quote part charges logistique	16 628		4 828	18 238	5 364	3 755	4 291	526	37 001	53 630
Total charges après répartition logistique	186 634		59 131	198 408	76 265	46 174	50 756	3 292	434 026	620 660
		- 9 599				122 439				
Produits	Pilotage	logistique	Activités							Total PLA
			RPE	ALSH 3/12 ANS	ALSH ADO	REFERENT JEUNESSE	ACF	AVS	Total Activités	
CAF - Prestations de services	69 720		27 535	23 786	8 553	19 050	23 307		102 231	171 951
CAF - Bonus Mercredi / Territoire			12 568	12 222	2 828	-			27 618	27 618
CCHSAM	94 276		18 980	106 548	41 423	18 468	23 009		208 428	302 704
Communes					-				-	-
Etat				13 080				-	13 080	13 080
fonjep	7 200				3 600	3 600			7 200	14 400
Département	3 000								-	3 000
MSA									-	-
Autres (produits annexes)	2 722		48	1 015	4 289	2 702	1 368	503	9 925	12 647
usagers	1 020			41 757	13 182	2 354	3 072	2 789	63 154	64 174
Produits divers	8 696				2 390				2 390	11 086
Sommes des produits PLA	186 634		59 131	198 408	76 265	46 174	50 756	3 292	434 026	620 660
						122 439				
	- 0		0	0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0	- 0

CS Escalé		17/09/2022		Année :2026								BUDGET PREVISIONNEL 2026	
Charges	Pilotage	logistique	RPE	Enfance			Activités			Total Activités	Total PLA		
				ALSH 3/12 ANS	ALSH ADO	REFERENT JEUNESSE	ACF	AVS					
Achat et prestations	19 739		20 877	47 816	30 147	4 780	11 492	2 766	117 878	137 617			
Salaires	151 770		33 760	133 728	41 212	37 915	35 323		281 938	433 708			
Autres			-						-	-			
Charges totales	171 509	54 176	54 637	181 544	71 359	42 695	46 815	2 766	399 816	571 325			
ratio logistique	31%		9%	34%	10%	7%	8%	1%	69%	100%			
Quote part charges logistique	16 795		4 876	18 420	5 418	3 792	4 334	526	37 366	54 161			
Total charges après répartition logistique	188 303		59 513	199 964	76 777	46 488	51 149	3 292	437 182	625 486			
		- 11 155				123 264							
Produits	Pilotage	logistique	RPE	Enfance			Activités			Total Activités	Total PLA		
				ALSH 3/12 ANS	ALSH ADO	REFERENT JEUNESSE	ACF	AVS					
CAF - Prestations de services	70 347		27 727	23 936	8 513	19 063	23 470		102 709	173 056			
CAF - Bonus Mercredi / Territoire			12 568	12 222	2 828	-			27 618	27 618			
CCHSAM	95 218		19 170	107 614	41 721	18 769	23 239		210 513	305 731			
Communes					-				-	-			
Etat				13 080					13 080	13 080			
fonjep	7 200				3 600	3 600			7 200	14 400			
Département	3 000								-	3 000			
MSA									-	-			
Autres (produits annexes)	2 722		48	1 015	4 289	2 702	1 368	503	9 925	12 647			
usagers	1 120			42 097	13 436	2 354	3 072	2 789	63 748	64 868			
Produits divers	8 696				2 390				2 390	11 086			
Sommes des produits PLA	188 303		59 513	199 964	76 777	46 488	51 149	3 292	437 183	625 486			
						123 264							